

TEMPERATURE.
Gros vents venant graduellement à l'ouest et au nord; légère baisse de neige; température plus élevée d'abord, tournant ensuite à plus froide le soir.

LUNE ET SOLEIL.
Lever 7:53
Coucher 4:15
Matin 11:44 m.

PREMIERE ANNEE—N° 303

MONTREAL, JEUDI, 13 DECEMBRE 1900

UN SOU LE NUMERO

VON BUELOW RESTE MUET

Quand Bebel lui demande si Guillaume finira par recevoir Kruger. Un nouvel exposé de la politique allemande.

KRUGER ET NICOLAS II

Le Tsar et Kruger—Un démenti

La Haye, 12.

La légation du Transvaal dit qu'elle est autorisée à contredire la nouvelle disant que l'empereur Nicolas a télégraphié à M. Kruger qu'il ne pouvait le recevoir.

Un nouvel exposé de la politique allemande

Berlin, 12.

Le comte Von Bülow, chancelier impérial, parlant aujourd'hui dans le Reichstag, a prononcé des paroles qui ont surgi à cause du refus de l'empereur Guillaume de recevoir M. Kruger, a donné encore de longues explications sur les raisons qui avaient empêché l'empereur de recevoir M. Kruger, et a aussi amplifié la déclaration qu'il avait faite touchant les relations entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Il a dit que l'avis de la visite de M. Kruger n'avait été donné que 24 ou 25 heures avant son départ pour Berlin. Jusqu'à ce moment, il avait compris que M. Kruger se rendrait de Paris en Hollande. Le chancelier a ajouté : "Nous lui avons fait savoir avec courtoisie et modération, par l'entremise de l'ambassade de Paris et de Dr. Leyds, que l'empereur regrettait de ne pas en position de le recevoir. Malgré cela, M. Kruger s'est mis en chemin. On lui a encore dit à Cologne, dans les termes les plus modérés, que l'empereur ne pourrait le recevoir."

Le comte Von Bülow a repoussé l'insinuation que cela est dû au désir manifesté par la cour ou le gouvernement anglais ou à des propositions faites par eux à l'empereur ou à lui-même, le chancelier. "Quant à l'empereur, a-t-il dit, les intérêts nationaux allemands seuls l'ont influencé. Si des relations de famille ou des considérations dynastiques influencent la politique étrangère, je ne resterais pas dans le ministère un jour de plus."

Et il a ajouté que l'entente anglo-allemande de 1898 ne contenait aucune disposition concernant la guerre de l'Afrique australe et que les ententes du Yangtze et des Siam ne contiennent aucune clause secrète.

Lorsqu'en 1890, l'empereur envoya le télégramme à M. Kruger, il n'avait pas question de guerre entre les Etats. Ce n'était qu'une question d'expédition de troupes. Le chancelier n'a pas répété le télégramme par lequel l'empereur avait exprimé ses

tenement son sentiment de justice touchant le droit international. L'empereur n'avait pas l'intention de déterminer pour toujours la politique de l'Allemagne par ce télégramme. Le chancelier a ajouté : "Je ne connais pas d'indiscrétion diplomatique en disant que l'accueil fait à ce télégramme en dehors de l'Allemagne n'a laissé aucun doute qu'advenant un conflit dans l'Afrique australe, l'Angleterre aurait à dépendre entièrement de ses propres forces."

Le point d'accord

Londres, 12.

Les négociations des puissances au sujet de la note conjointe ont été terminées d'une façon satisfaisante. Toutes les puissances ont accepté les conditions formulées par le comte de Bülow, chancelier impérial d'Allemagne, le 19 novembre, à l'exception de la première clause disant que les demandes sont irréversibles. Cette clause a été éliminée.

On essaiera de faire venir Kruger en Amérique

Grand Rapids, Mich., 12.

La Transvaal League a reçu hier un câblegramme de M. Paul Kruger ainsi conçu : "Je remercie les directeurs de l'American Transvaal League et tous les Américains sympathiques de leurs salutations et j'espère que leurs souhaits bienveillants seront réalisés."

Un comité a été nommé pour envoyer une réponse, et un effort sera fait pour faire venir M. Kruger en ce pays.

Recevra-t-il Kruger plus tard ?

Berlin, 12.

Le ministre des affaires étrangères parlant des expulsions du sud dit qu'en de nombreux cas ces expulsions ont été faites de façon inadmissible et qu'il a protesté auprès du gouvernement anglais. Il a ajouté que les Allemands qui ont combattu avec les Boers n'ont pas été payés et qu'on leur a dit : "Nous ne vous avons pas demandés."

Après le discours du chancelier de l'Empire, M. Babel a demandé si le message de Guillaume II disant "qu'il ne peut recevoir maintenant" est un refus absolu ou si l'empereur recevra M. Kruger plus tard.

Le comte de Bülow n'a pas répondu à cette question.

Les Questions Graves sont réglées

Dit l'ambassadeur allemand aux Etats-Unis

Ce que font les Ministres

Pékin, 11 décembre.

Dans une réunion tenue hier par les ministres il a été décidé qu'au sujet de la paix sera raillé signé, il serait présenté aux commissaires chinois, et que les ministres entameraient alors les négociations sans attendre l'arrivée de lettres de créance chinoises suffisantes. Les ministres ont préparé un projet de lettres de créance à demander aux Chinois, et en ont remis un exemplaire à Li Hung Chang et au prince Ching en les priant de se procurer sans retard ces lettres de créance.

Le ministre d'Angleterre, sir Ernest Satow, attend encore des instructions de son gouvernement.

Les ministres ont levé la séance sans fixer la date de leur prochaine réunion.

Les grandes questions sont réglées

(Spécial au "Journal")

New-York, 12.

Au cours d'une entrevue avec un correspondant du "New-York World" l'ambassadeur d'Allemagne aux Etats-Unis a dit que, pour ce qui concerne les questions vitales, la crise chinoise peut être considérée comme réglée. Il ne reste plus qu'à déterminer les droits de chacune des puissances.

UNE ELECTION AUJOURD'HUI

Welland, 12.

Une élection partielle pour la législature locale aura lieu ici demain.

On demande une loi de faillite

Toronto, 12.

L'Association Canadienne des Manufacturiers demandera l'adoption d'une loi de faillite à la prochaine session fédérale.

Banni du collège pour crime de lèse-majesté

Berlin, 12.

Max Lenzmann, âgé de dix ans, fils d'un avocat de Berlin, a été renvoyé de son collège, avec interdiction d'entrer dans aucun autre collège en Prusse, pour avoir commis le crime de lèse-majesté lorsque le principal du collège a annoncé aux élèves le récent attentat contre l'empereur Guillaume à Breslau.

Arbitrage anglo-français

Londres, 12 déc.

Le baron Lambert, secrétaire général du ministère des affaires étrangères de Belgique, a consenti à servir d'arbitre entre la Grande-Bretagne et la France dans la question pendante de l'ouest africain.

Collision à Olean

Olean, N.Y., 12

Le train de passagers No. 30, de Oil City, sur le chemin du New-York and Pennsylvania, est entré dans une voie d'évitement ouverte ici aujourd'hui et est venu en collision avec des chars qui étaient sur la voie d'évitement.

La locomotive a été fort endommagée. Le chauffeur Patterson a été tué et le mécanicien Kidd gravement blessé. Aucun passager n'a été blessé.

Les Canadiens sont revenus à Cape-Town

Ottawa, 12.

Un rapport, en retard, du colonel Otter pour les deux semaines finissant le 3 novembre, dit que dans un voyage à Cape Town, les hommes n'avaient pas un grand confort, on les a fait voyager dans des wagons ouverts et malpropres, qui servent à transporter les animaux.

La navigation d'hiver entre St-Denis et la Malbaie

Québec, 12.

Le service de transport des malles, etc., durant l'hiver, entre St-Denis et la Malbaie a déjà obtenu un grand succès. L'"Adriatic" qui est chargé de ce service, part de St-Denis le matin et y revient le même soir, après avoir touché à la Malbaie.

M. Pease s'en va

M. C. S. Hoare a résigné comme gérant de la Banque Impériale à Winnipeg pour devenir gérant de la Banque des Marchands de Halifax à Montréal.

M. Hoare habite Winnipeg depuis dix-huit ans. Comme on le sait, la Banque des Marchands de Halifax est l'institution financière qui s'est fait filouter plus de \$200,000 par quelques officiers de la Cold Storage Co. Son gérant actuel à Montréal est M. Pease.

Elle doit sous peu prendre le nom de Banque Royale du Canada.

M. Hoare prendra possession de son nouveau poste dans quelques semaines.

Vol chez Demers Frères

Dans la nuit de mardi à mercredi, des cambrioleurs se sont introduits dans l'établissement de MM. Demers Frères, tailleurs et fourreurs, Nos. 1968 et 1971 rue Notre-Dame, et ont enlevé pour environ \$300 de fourrures.

Ils ont pénétré dans le magasin par une porte de derrière, qui donne sur une ruelle.

Les deux détectives, M. Carpenter, à mis ses plus fins linceux à la troussé des malfaiteurs.

Les ministres à Montréal

Le cabinet Parent s'ajournera pour la première fois à Montréal, mardi prochain.

Curieuse trouvaille

Le constable Boisdore, du poste No. 5, a trouvé hier soir dans la rue Lagacette un baril rempli de valses.

Avus au propriétaire.

Sir Adolphe Caron

Sir A. P. Caron est encore à l'hôpital Victorin. Il va de mieux en mieux.

M. Lareau

M. l'échevin Lareau a passé hier une assez bonne journée, ses médecins pensent ne le considèrent pas encore hors de danger.

FINIE LA MALADIE

On ne publiera plus de bulletins sur la santé du czar

St-Petersbourg, 12.

Les médecins du czar annoncent que la maladie de Sa Majesté est terminée et que sa convalescence se poursuit d'une façon tout à fait naturelle. Aussi, avec l'approbation de Sa Majesté, la publication des bulletins va cesser.

Livadia, Russie, 12.

L'empereur prend maintenant ses repas avec l'impératrice. Sa Majesté est profondément touchée de la sollicitude pour le rétablissement de sa santé, qui s'est manifestée non seulement par toute la Russie d'où il a reçu de nombreuses offrandes de pain bénit, mais aussi de toutes les pays d'Europe et particulièrement de l'Amérique d'où beaucoup de lettres ont été reçues, pour la plupart de particuliers. Ces lettres contenaient des conseils et des suggestions de traitement.

Mgr FALCONIO A WINDSOR

Windsor, Ont., 12.

Mgr Falconio, délégué apostolique au Canada, est arrivé à Windsor cet après-midi. C'est la première visite du distingué prélat dans ce diocèse et on a fait des préparatifs pour lui faire une grande réception. L'archevêque a été reçu au collège, cet après-midi, par la congrégation de l'église de l'Assomption. Il y aura un banquet à midi demain et dans l'après-midi, réception à l'Académie St. Mary. Son Excellence sera l'hôte de l'abbé Flannery, de l'église St-Alphonse, et aura l'occasion de rencontrer les paroissiens de cette église dans la soirée. L'archevêque est accompagné de son secrétaire le F. Fisher, du Fr. Solanus, de Chatham, et de Mgr McEvoy, de London. Mgr Foley, de Detroit, assistera aux différentes réceptions.

L'élection de Provencher contestée

Winnipeg, 12.

Un projet contre l'élection de M. Larivière M. P. pour Provencher, a été produit à la Cour du Banc de la Reine. La première objection est que le bureau de vote No. 10 a été changé du lieu où il avait été annoncé, avant le jour de l'élection.

Les pièces du projet ont été présentées par Phaneault et L. A. Laventure de St-Boniface.

L'INSAISSISSABLE DEWET

Echappe encore à ses adversaires. Le général Roberts et l'incendie des fermes

LE TRANSVAAL PAIERA

Londres, 12.

Le message du général Kitchener indiquant que Dewet a échappé à son camp à Knox. Après que ce dernier ait déjoué les manœuvres des Boers à Komassie Drift, ceux-ci semblent-ils, sont revenus sur leurs pas, ont traversé la Calédon et de là, se sont dirigés au sud, vers Reddersburg, la scène mémorable du désastre anarclais, c'est-à-dire de la capture des Carabiniers irlandais par Dewet.

De Wet à la hauteur de sa réputation

Londres, 12.

Lord Kitchener télégraphie de Pretoria au War Office, à la date du 12, que, selon un rapport du général Knox expédié d'Helvetia, celui-ci est engagé dans un combat "à la course", avec le général Dewet, et que l'ennemi se dirige vers Reddersburg où il y a une colonne prête à coopérer avec les autres forces anglaises.

Dans une autre dépêche lord Roberts rapporte que les Boers ont attaqué le poste, près de Harbortown. Les Anglais ont eu 8 hommes tués, 5 blessés et 13 faits prisonniers, mais ces derniers ont été relâchés subitement.

Le 11 décembre les Boers ont pillé la gare de Riverton Road. Les Anglais les suivent.

On demande d'offrir des conditions de paix

Londres, 12.

Aujourd'hui, à la Chambre des Communes, sir Robert T. Reid, libéral, a fait un lugubre tableau de la situation dans le Sud-Afrique. Il a dit qu'après une guerre de quatre mois ayant coûté \$25,000,000 par mois, l'anarchie régnait là-bas, et qu'on était menacé d'une famine et d'un soulèvement des indigènes. Toute tentative faite pour placer les colonies sous le régime militaire, a-t-il ajouté, mettrait en danger l'existence de l'Empire. Il pense que le temps est arrivé d'offrir aux Boers des conditions de paix qui ne rejettent pas la suprématie anglaise. Toute idée de capitulation sans condition doit être abandonnée.

M. Bryce, libéral, a proposé qu'une amnistie générale soit offerte aux Boers maintenant sous les armes comme combattants légitimes. Le gouvernement, dit-il, n'a pas le droit de traiter les Boers comme des rebelles. Les négociations ne devraient pas être confiées à sir Alfred Milner en qui presque personne ne se fie dans le Sud-Afrique.

L'attitude du gouvernement

Londres, 12.

M. William St-John Brodick, secrétaire de la Guerre, a chaleureusement protesté contre les déclarations concernant sir Alfred Milner. Il a déclaré que le gouvernement ne

diminuerait jamais ni le pouvoir ni la responsabilité de sir Alfred Milner.

M. Brodick a affirmé que le discours de sir Robert Reid n'était ni pratique ni sage et qu'il était pernicieux, que Reid s'était donné de la peine pour faire plaisir aux ennemis de la Boer, que le gouvernement est tout disposé à offrir des termes de reddition, pourvu que cela ne puisse être considéré comme une preuve de faiblesse et ainsi prolonger la guerre de guerillas.

Le Transvaal paiera

Après d'autres récriminations le rapport sur les subides a été accepté.

Au cours de la discussion subséquente dans le comité des voies et moyens, le chancelier de l'Echiquier, sir Alcey, a-t-il promis qu'une proportion considérable du coût de la guerre serait obtenue du Transvaal. Il a ajouté qu'une commission du Trésor est sur le point de se rendre au Transvaal pour assurer de l'impôt du pays et du montant de taxes qu'on pourrait imposer.

On a choisi sir David Barbour pour cette tâche.

La résolution de l'emprunt a été alors acceptée et la chambre s'est ajournée.

Roberts et l'incendie des fermes

Londres, 12.

Quarante-et-une proclamations de lord Roberts ont été publiées.

La substance de la plupart a déjà été donnée par les journaux. La dernière, datée du 18 novembre, dit : "Vu qu'il semble y avoir quelque malentendu touchant l'incendie des fermes, le commandant-en-chef désire que les officiers généraux commandant agissent d'après les principes suivants :

"Aucune ferme ne doit être détruite excepté à cause d'un acte de trahison, ou dans le cas où on tire, de ces établissements sur les troupes, ou comme châtiment pour dommages causés au télégraphe ou au chemin de fer, ou lorsqu'elles servent de bases d'opérations des raids—et alors seulement avec le consentement direct de l'officier général commandant."

Le seul fait qu'un bûcher est absent dans un commandement ne doit pour aucune raison servir de prétexte pour brûler sa maison.

Tous les bestiaux, wagons et provisions de bouche doivent être enlevés des fermes.

Si cela est impossible, il faudra les détruire, que le propriétaire soit présent ou non."

On craint une nouvelle attaque

Londres, 12.

On craint, paraît-il, en certains quartiers, que Botha et Dewet ne trouvent le moyen d'opérer leur jonction et de marcher sur le Cap.

A WASHINGTON

Commemoration du Centenaire de l'établissement du Gouvernement Fédéral

DANS LE DISTRICT DE COLUMBIA

Washington, 12.

Grande fête, aujourd'hui dans la capitale : On célèbre le centième anniversaire de l'établissement du gouvernement fédéral à Washington. Toutes les affaires sont arrêtées. Le président et son cabinet, les sénateurs et les représentants, les juges, et gouverneurs d'un grand nombre d'Etats prennent part aux réjouissances publiques.

Il y a cent ans le siège du gouvernement a été transféré de Philadelphie à Washington, les législateurs ont pris possession du

site choisi précédemment par le président Washington et le président et Mme Adams sont venus de Philadelphie en voiture.

La capitale se préparait depuis des mois à la fête d'aujourd'hui. Les édifices publics et les maisons étaient profondément décorés de drapeaux de banderoles, etc.

A 10 heures, le président a reçu les gouverneurs, puis on a défilé le modèle du palais de l'Exécutif projeté.

Il y a eu ensuite une parade à laquelle le président a pris part, etc.

FIN MYSTERIEUSE

Un nommé Jackson, d'Algoma, Ont., trouve mort dans son lit au restaurant Stilwell

Un nommé W. Jackson, âgé de 50 ans, est mort dans des circonstances mystérieuses hier au restaurant Stilwell, rue Craig, où il était depuis quelques jours.

Le gérant de l'établissement, ne l'ayant pas vu de la journée, envoya un messenger frapper à la porte de sa chambre. Comme Jackson ne répondait pas, le messenger pénétra dans la chambre, il était mort dans son lit.

La mort devait remonter à plusieurs heures, car le cadavre était déjà froid et rigide. Les autorités de la morgue furent averties et le cadavre fut transporté à cette institution. Dans la chambre de Jackson, on a trouvé une quantité de remèdes.

D'après les renseignements recueillis par un représentant du "Journal", Jackson était arrivé chez M. Stilwell le 27 novembre dernier, il s'y était enregistré comme venant d'Algoma, province d'Ontario. Il se faisait soigner depuis quelques temps au dispensaire de l'hôpital Général. On a trouvé dans les poches du défunt la modique somme de \$3.

Le coroner a été averti et fera une enquête aujourd'hui s'il y a lieu.

TROIS ACCIDENTS

Trois accidents ont eu lieu hier après-midi. Dans tous les cas c'est la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame qui a été appelée.

Vers 1 heure, un nommé Evangéliste Joly, ouvrier de Joliette, fait un faux pas vis-à-vis le No. 285 rue St-Laurent et s'est blessé à l'épine dorsale. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

A 3 heures, à la manufacture de peinture de P. D. Dods, rue St-Patrick, un nommé Joseph Bélier, domicilié rue St-Ferdinand, s'est fait prendre la main dans une machine et s'est fait lacérer les chairs de l'avant bras. Cependant, il n'y a pas eu de fracture. Transporté à l'hôpital.

A 5 heures, à l'asile des Orphelins, à Ste-Macarde, un petit bonhomme âgé de 5

ans, nommé Odilon Rousseau, en glissant avec des petits camarades, s'est fracturé la hanche. Il a aussi été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

AU BOARD OF TRADE

Ce corps commercial croit lui aussi à la nécessité pour le Canada de renouveler ses relations avec l'Allemagne

Le Board of Trade de Montréal a voté hier après-midi d'adresser aux autorités impériales, à l'occasion de la reprise des négociations commerciales entre l'Allemagne et l'Angleterre, une résolution à la fin d'obtenir pour le Canada un traitement plus favorable sur le marché allemand.

Une résolution semblable a déjà été adoptée par la Halle aux Bœufs de Montréal et le Board of Trade de Toronto.

TOUJOURS LES TROTTOIRS

Ils sont encore la cause d'un accident

En revenant de visiter un malade, hier après-midi, rue Dorchester, près de la rue Amherst, le Dr G. P. Prévost, qui demeure au No 291 rue Amherst, est tombé sur un trottoir glissant et s'est donné de graves contusions au dos. Il a été transporté chez lui en voiture.

Il est évident que si la Ville ne voit pas à l'entretien des trottoirs, plusieurs personnes en dommages lui seront intentées.

LE NOM DE MEYER

A. Caldwell Meyer, le New-Yorkais arrêté à Montréal sous l'accusation d'avoir obtenu une prime de \$5,563 sous de fausses représentations, d'un nommé John McLaren, de Brookville, a comparu hier matin devant le magistrat de cette localité. Il a lui-même demandé à être renvoyé devant un tribunal supérieur, ce qui lui a été accordé. Ses défenseurs sont M. H. A. Stewart, de Brookville, et M. D. McMaster et Hingston, de Montréal.

LA QUESTION AGRAIRE

Discutée par la Convention Nationaliste Irlandaise - Seaton et Davitt rappelés à la vie publique.

L'ATTITUDE DE TIM HEALY

Dublin, 12.

La convention nationaliste a repris ses travaux aujourd'hui, sous la présidence de M. John J. et moi. Après l'adoption des résolutions amenant la constitution de l'United Irish League et décrétant que la convention nationaliste se réunira désormais tous les ans, William O'Brien a proposé une résolution rédigée en termes très forts en faveur de l'abolition du landisme et de la remise du sol au propriétaire occupant. La lutte de l'Irlande, a-t-il déclaré, devra continuer sans cesse jusqu'à ce que les landlords soient forcés d'abandonner leur inébranlable système de domination. M. O'Brien, continuera son temps à faire comprendre aux landlords, aux accapareurs du sol et à leurs alliés du Château la disconvenance du landisme. La résolution a été adoptée au milieu du plus grand enthousiasme.

Le nouveau parlement irlandais

Dublin, 12.

Plusieurs milliers de délégués, représentant des conseils de comtés et de districts, des corporations de communes, des sociétés affiliées à la Ligue irlandaise et autres groupes analogues, assistent à la convention nationale dans la Rotonde de Dublin "pour créer un nouveau parlement irlandais."

M. John Redmond, qui présidait, dit que c'est le parlement du peuple irlandais. Soixante-cinq membres irlandais de la chambre des communes assistent aux séances.

L'opinion de Healey

Londres, 12.

Timothy M. Healey dit que son exclusion du parti irlandais ne l'occupe pas le moins du monde. Il n'a ni l'intention de démissionner, ni celle de constituer une faction d'opposition. Il est hostile à M. John Dillon, et plus encore à M. T. P. O'Connor, qu'il prétend être derrière tout le mouvement. Il déclare que, sincèrement, il n'a aucun espoir pour l'Irlande. Ses électeurs l'ont approuvé et il continuera de travailler pour l'Irlande, comme il l'a fait depuis vingt ans. Il considère que Redmond est son chef et suivra ses désirs, mais il ne croit pas que la bande d'O'Brien accepte longtemps la direction de Redmond.

Résolutions de la Convention

Dublin, 12.

Des résolutions faisant un appel de fonds à l'Amérique et autres pays, lesquels fonds devront être employés à combattre le "Jury packing" à la propagation de la langue irlandaise, ont été adoptées.

La convention a aussi adopté des résolutions en faveur de l'abolition du landisme et en faveur de M. Thomas Sexton et Michael Davitt à retourner en parlement.

Les Antilles Danoises

San Juan de Puerto-Rico, 11 déc.

Le colonel Gillespie, du corps du génie dans l'armée américaine, qui était arrivé récemment de Washington, est parti hier soir pour St-Thomas, Antilles danoises. Le colonel Gillespie était venu ici avec la commission nommée pour faire un rapport sur les terres publiques de Puerto-Rico. On suppose qu'il a pour mission d'inspecter le port de Saint-Thomas pour le compte des Etats-Unis.

DEUX LIBERAUX ELUS

Halifax, 12.

Dans l'élection partielle provinciale Halifax et Dartmouth, donnée 25 de majorité à l'Éclaireur, sur Cresley, conservateur. Dans le comté de Cap Breton, le candidat libéral a une majorité d'environ 1,000.

Un nouveau projet d'impôts au Michigan

Lansing, Mich., 12.

Pour la troisième fois en deux ans, la législature de l'état s'est assemblée en session spéciale ici aujourd'hui, convoquée par le gouvernement Pingree. Le but de la session est de considérer une mesure taxant les compagnies de chemins de fer, de téléphone, de télégraphe et d'express, et autres formes de

propriété de corporation, d'après la valeur de leur propriété au lieu de les taxer spécifiquement sur leurs revenus, comme cela se fait à l'heure qu'il est.

Victoire démocratique

Boston, 12.

Les Démocrates ont remporté une victoire marquée dans les élections municipales d'ici.

LE CANADA A GLASGOW

Ottawa, 12.

Le Canada prendra part à l'exposition internationale de Glasgow.

L'Exposition de Glasgow en 1901

Toronto, 12.

Le bureau de direction de l'Association des Manufacturiers canadiens a adopté une résolution en faveur de la participation du Canada à l'exposition internationale de Glasgow, en 1901.

Pour faire connaître les mines de l'Ouest d'Ontario

Toronto, 12.

Une délégation de l'Ouest demandée aux deux gouvernements, d'Ottawa et de Toronto, un subside de \$5,000 pour faire connaître les mines des territoires miniers de l'Ouest d'Ontario.

Contre les Etats-Unis

On parle d'une alliance de toutes les républiques latines pour contrebalancer

L'INFLUENCE DES YANKEES

New-York, 12.

Le "Herald" publie cette dépêche :

San Juan, Porto Rico, 11.

On rapporte ici que les républiques de l'Amérique du Sud sont en train de négocier une alliance, y ayant

Courrier des Sports

La Bataille Gans et McGovern ce soir

Toul. Sloan-Hockey-Foot Ball

LA COURSE DE SIX JOURS

Les coureurs français ont perdu un tour à cause d'un pneu crevé à la machine de Gougoltz.

Les neuf équipes qui sont demeurées dans la course jusqu'à présent demeurent avec un retard surprenant, en dépit du fait que des records ont été atteints depuis quelques semaines.

Gimm et Turville ont regagné un peu de terrain et ne sont plus qu'un tour en arrière des Français en troisième position. Les deux autres équipes ont été éliminées depuis longtemps.

Elkes et McFarland, considérés comme des sprinters et rien de plus, emportent le public par leur technique qui provient de leur condition excellente.

On peut en dire autant de Gougoltz, qui lorsqu'il vint en Amérique, il y a deux ans, ne prit part qu'à des courses de courte distance et se montra fort sûr et en tandem avec son compagnon Lamberjack. Gougoltz n'est entré depuis un mois suivant les méthodes américaines, ce à quoi l'on doit attribuer les heureux résultats qu'il obtient.

C'est à 2 heures d'après-midi qu'est arrivé l'accident à la machine de Gougoltz qui a mis l'équipe française un tour en arrière des leaders. Dis que la chose fut constatée, une exclamation s'éleva d'une extrême à l'autre de la piste. McFarland était alors en tête du groupe et il redoubla d'ardeur, entraînant les autres coureurs à sa suite. On courut après Sunai, et ce dernier, à moitié épuisé et étourdi fut mis sur sa machine. Gougoltz tomba en face de l'étré de ses entraîneurs.

On lui donna aussitôt une autre machine. Il partit comme une flèche à la poursuite des autres, qui l'avaient devancé d'un tour et demi, et réussit à les rejoindre, ne se trouvant à perdre qu'un tour. Simar le remplaça, mais ne sans que Gougoltz ait juré de reprendre ce tour dans les 24 heures.

A 8 heures du soir, les coureurs sont de 6 milles 9 tours en avant du record.

La sensation de la course fut un superbe d'un de Kaser qui réussit à regagner un tour avant que ses concurrents aient eu le temps de reprendre une allure capable de l'en empêcher.

Il y avait 10,000 personnes dans l'enceinte du Garden hier soir et Kaser fut l'objet d'une ovation.

Aaronson a aussi repris un des tours que lui et son copain Babcock avaient perdus.

Turville et Gunn ont également repris un tour.

La course devient très excitante à mesure qu'elle progresse.

Tous ceux qui sont demeurés dans la lutte ont encore des chances d'arriver.

La position des coureurs à 8 heures hier après-midi était comme suit:

Milles Tours.

Elkes et McFarland 1213 6

Simar et Gougoltz 1213 3

Turville et Gunn 1213 3

Waller et Stinson 1213 3

Babcock et Aaronson 1213 3

Fisher et Frederick 1213 3

Kaser et Ryser 1213 3

LA SOIRÉE DU CLUB GARNET

Le concert et le tournoi athlétique, qui devaient avoir lieu samedi, dans la salle des Carabiniers Victoria, sous les auspices du intéressant, et épidémique toutes les réunions athlétiques tenues ici, durant la saison dernière.

En outre d'un programme musical superbe, le comité s'est procuré Wallace et Baker, qui concourront pour le championnat de "punching bag" et une médaille d'or.

Girard et Deslauriers donneront une exhibition de tours de force.

Billy Cassidy, le jeune boxeur "light-weight" viendra aux prises avec Jack Hendrie d'Hamilton, Ont.

Brière et McCann, Todd et Gill donneront aussi une jolie exhibition.

Comme on peut voir ce magnifique programme mérite l'encouragement du public amateur.

CE SOIR LA BATAILLE MCGOVERN-GANS

C'est ce soir que cette fameuse bataille aura lieu à Pattersons, G. Siler agira comme referee.

Les paris favorisent le boxeur de Brooklyn, tous ses partisans sont prêts à parier n'importe quelle somme que Gans ne mettra pas le terrible Terry hors de combat. Même ils offrent \$100 contre \$250 qu'il sortira vainqueur.

A Chicago, quelques paris ont été faits que McGovern ne serait pas sur ses pieds à la fin de la sixième reprise.

Jim Corbett donne son opinion à ce sujet. Il dit que si McGovern essaie de braver les choses, il pourra lui arriver malheur, mais s'il laisse Gans venir à lui, ce dernier aura le même sort que Ernie, car il ne peut supporter les coups dans le corps.

Cette bataille intéressera beaucoup les amateurs, car d'après les conditions du contrat, il est impossible que le referee déclare la bataille nulle. Il doit y avoir un vainqueur et un perdant, et en conséquence, Gans ne peut triompher qu'en mettant son adversaire hors de combat, ou sur un "foul", tandis que McGovern peut gagner en résistant pendant les six assauts, ou grâce à un "foul".

LES CITOYENS DE LA PARTIE OUEST DE LA VILLE demandent que les limites du nouveau quartier Ouest soient marquées par quelque rue allant du nord au sud et non par la rue Groll, qui va de l'est à l'ouest.

A la suggestion du maire, on a remis la décision sur cette question à une séance subéquente, puis on a ajourné.

LA LUTTE A BRAS-LE-CORPS

Ce fameux match, pour le championnat amateur, entre Jack Bell, de Montréal, et Girardin, de Milwaukee, aura lieu samedi soir à la salle des Carabiniers Victoria.

Les deux hommes sont en parfaites conditions et n'ont jamais été défaites. Chaque athlète a plusieurs amis ici, qui sont anxieux de les voir triompher. En un mot, cette lutte promet des émotions.

TOD SLOAN

Le hockey Tod Sloan a déclaré hier, à Chicago, que l'Association d'Amérique n'avait pas besoin de préparer le refus pour sa licence car il n'a aucune intention d'en demander une, avant que le Hockey Club d'Angleterre ait décidé de son sort.

Tant qu'à la version de certains journaux américains qui prétendaient qu'il ferait partie du Hockey Club de Californie pour courir à Oakland, il a nié ce rapport et dit qu'il s'en va là-bas seulement pour faire un voyage de plaisir.

SULLIVAN ET BERGER

Trenton, 11 déc.

Spike Sullivan de Boston, et Harry Berger, de Trenton, se sont battus pendant 20 rounds au Trenton Athletic Club, et l'ont partie nulle.

OLE OLSON ET RITCHIE

Ole Olson et Johnny Ritchie viendront aux prises au Chicago A.A.C. le 15 décembre prochain.

FOOT-BALL

CLUB FRANÇAIS ET STANDARD

Paris, France, 10 déc.

Une foule nombreuse a assisté à une partie de football, Association, à Paris entre le Club Français et Standard pour la coupe Herald.

Une superbe exhibition du jeu fut donnée par les deux équipes. Le club Français qui était des détenteurs de la coupe, réussirent à faire un point durant la première partie de la route, toutefois vers la fin de la seconde les Standard égalisèrent le score.

Le temps fini, les équipes ne purent enregistrier d'autres points à leur crédit. La partie est nulle.

Le gardien des buts du Club Français joua une partie merveilleuse et sauva plusieurs fois la position de son club.

LE HOCKEY

LIFITON JOUERA POUR LES CRESCENT

Athyr Lifiton, notre fameux patineur local, fera partie cette année du Crescent Hockey Club de New-York.

Lifiton qui est un joueur éminent renforcera beaucoup l'équipe et les aidera grandement dans leur course pour le championnat.

Le Cercle de Philadelphie vient aussi de se procurer un autre Canadien, George Orton, le fameux coureur pour longue distance.

Un rapport nous apprend que le club de la Quaker City essaye d'avoir un autre joueur canadien qui faisait partie de l'équipe Shamrock l'an dernier.

AU SAULT AU RECOLLET

L'équipe de hockey du Sault-au-Récollet est enfin formée. Avec des joueurs tels que J. Moore, N. Corbell, H. Gervais, M. Théoret, F. Brousseau, A. Pepin, et W. Gervais, il est fort probable que ces jeunes Canadiens se couvriront de gloire avant la fin de la saison du natif. Tous ces joueurs ont bien connus dans les cercles sportifs montréalais, et sans doute qu'ils obtiendront un succès aussi éclatant que la saison dernière avec leur club de course.

Le Cercle d'Amusements du Sault-au-Récollet donnera un superbe parti d'hiver, le 22 d'octobre courant, à la salle Deschamps, rue du Moulin.

L'organisateur de cette fête est M. Fernand Brousseau. Le comité se compose de M. Jos. Prévost, A. Corbell, U. Corbell et A. Provost.

S'il faut en juger par les nombreux billets déjà vendus, cette soirée intime aura un succès sans précédent.

RENE ROBILARD ET JONCAS.

Nous venons de recevoir une lettre du gérant de M. Joncas, M. Geo. J. Taylor, disant qu'il vient de déposer \$50 au Citizens d'Ottawa, pour une rencontre entre ces deux athlètes.

Notre lutteur local interviewé hier après-midi, nous prie de vouloir annoncer que M. Joncas qu'il n'est pas le champion "light-weight", mais simplement feather weight du Canada.

Toutefois, si Joncas est consentant à en venir aux prises avec lui, il exige qu'il pose 125 livres à trois heures de l'après-midi, le jour de la rencontre.

Toutes informations concernant ce match seront reçues avec plaisir par le rédacteur du Sport au "Journal".

AVIS

NOUS INVITONS CORDIALEMENT LES SECRETAIRES DES DIFFERENTS CLUBS SPORTIFS, DE MONTREAL ET DES ENVIRONS, DE VOULOIR BIEN SE METTRE EN RELATIONS AVEC NOUS. TOUTE COMMUNICATION SERA REÇUE AVEC PLAISIR PAR LE REDACTEUR DU SPORT: "LE JOURNAL."

Nouvelles d'Oka

(Spécial au "Journal")

Oka, 10, déc.

La glace est maintenant assez solide entre Oka et Compo, pour permettre aux piétons de s'y aventurer.

M. A. Mallette, pilote, à l'emploi de la Ottawa Forwarding Co. d'Ottawa, nous est revenu, la semaine dernière pour passer l'hiver, par ici.

Quoique la fête de l'Immaculée Conception n'ait pas été célébrée cette année, avec toutes les pompes habituelles sous le rapport du clout, nous avons eu le plaisir d'entendre de l'orchestre de grand messe, un joli "Ave Maria", chanté par Mlle Germaine Harboure, Marie Sauvé et Eugénie Harboure. Mlle Blanche Harboure tenait l'orgue.

A ST-LOUIS

Le conseil de la ville de St-Louis s'est réuni hier soir, sous la présidence de Son Honneur le maire Villeneuve.

Étaient présents: les échevins Martel, Gaudin, Lajeunesse, Gohier, Legault, Chausse, Hurteau, Dubois.

Les citoyens de la partie ouest de la ville demandent que les limites du nouveau quartier Ouest soient marquées par quelque rue allant du nord au sud et non par la rue Groll, qui va de l'est à l'ouest.

A la suggestion du maire, on a remis la décision sur cette question à une séance subéquente, puis on a ajourné.

LA RHUMATISME

Comme l'expérience le prouve, la meilleure manière de traiter un rhumatisme inventé est de se refaire la santé.

Tout ce qui donne la santé est bon pour les rhumatismes.

Nous ne disons pas que cela le guérit, mais cela peut le guérir.

Vous avez plus de chance de guérison avec l'Emulsion Scott d'huile de foie de morue qu'avec n'importe quel autre remède connu.

Plus tard, on trouvera un remède certain qui fera grand bruit dans le monde.

SCOTT & BOWNE, CHIMIQUES, TORONTO.

LE RESULTAT DU SCRUTIN

NIQUELOT

Niquelot	Flynn	Majorité
St. Monique	194	145
St. Léonard	145	38
St. Wenceslas	50	9
St. Sylvestre	9	13
St. Eulalie	13	43
St. Gertrude	43	5
St. Césaire	5	63
St. Pierre	63	10
St. Perpetue	27	10
Gentilly	24	10
St. Brigid	24	10
St. Samuel	24	10
St. Grégoire	24	10
St. Angèle	13	21
Boncourt	11	11
St. Sophie	24	11
St. Marie	3	3

Majorité pour M. Flynn 42

STANSTEAD

Stanstead	Hackett	Lovell
Barford Nord	38	38
Barford Sud	38	38
Barnston Corner	2	2
Way's Mills	10	10
Baldwin's Mills	14	14
Stanhope	36	36
Coaticook Sud	27	27
Coaticook Est	2	2
Coaticook Centre	24	24
Coaticook Nord	25	25
Coaticook (Nouvelle division)	19	19
Dixville	34	34
Hayes Est	1	1
Hayes Flats	11	11
Hayes Nord	21	21
Reedsville	12	12
Kateville	10	10
No 19 Magog	29	29
No 20 Magog	23	23
No 21 Magog	3	3
No 22 Magog	29	29
No 23 Township Magog	3	3
No 24 Township Magog	7	7
Greenville	35	35
Rich Bay	58	58
Marlington	8	8
Smith's Mills	56	56
Mansur S. H.	13	13
Libby's Mills	27	27
Bravo	63	63
Rock Island	37	37
Beebe Plain	1	1

Majorité pour Lovell 503

Le scrutin à Wolfe

Wolfe	Chicoyne	Bourget
Ham-Sud	78	37
St. Camille	28	14
St. Camille, village	78	71
Wotton, 2e rang	40	33
Wotton, village	76	42
Wotton, 6e rang	110	40
Dudsville, No 1	88	27
Dudsville, No 2	38	14
Marbleton	33	14
Weedon, Trahan	28	60
Weedon, Tétrault	35	50
Weedon, Centre	32	51
Lac Weedon	34	42
St-Gabriel	33	35
Disraeli, Labbé	13	10
Disraeli, village	65	103
St-Julien, Larkin	78	36
St-Julien, village	79	43
St-Portant	79	72
Ham-Nord, Sévigny	33	61
Ham-Nord, village	44	66
St-Adrien	53	32
Garthby	12	41
Fecteau	24	71

Majorité pour Chicoyne 1230

\$300 D'AMENDE

Telle est la condamnation portée contre un marchand de bric-à-brac

Une cause importante pour les propriétaires de magasins d'occasion s'est déroulée hier en cour de police, devant Son Honneur le juge Choquet.

Un juif du nom de Harris Gilbert, marchand de bric-à-brac, au No 575 rue Craig, était accusé d'avoir pratiqué sans licence, le commerce de prêteur sur gages.

Il paraît que Gilbert avait l'habitude d'avancer à 25 p.c. d'intérêt, à un pauvre ouvrier de petites sommes d'argent, contre des habits, outils ou autres marchandises.

L'accusé a prétendu qu'il achetait ces effets et les revendait à la même personne, avec un léger profit.

Son Honneur le juge Choquet, ne l'a pas compris ainsi, et a trouvé Gilbert coupable.

L'amende imposée par la loi dans un cas de ce genre est de \$300, ni plus ni moins.

L'accusé recevra sa condamnation vendredi prochain.

Les élections municipales à St-Henri

On dit que M. O. Daniel se portera candidat contre M. Guay, le maire sortant de charge.

Un Alfred Leduc se présenterait contre M. Taillefer et M. Patenaude contre M. Sénécal.

Au McGill

On est à mettre la dernière main à la bibliothèque du collège McGill, qui sera bientôt ouverte au public.

La section des arts sera exclusivement consacrée aux photographies des peintures célèbres et des principaux édifices du monde entier. Une autre section sera consacrée aux journaux.

Personnel

Le Dr. Adolphe de Martigny retenu chez lui depuis quelques temps, par une grave maladie, prend du mieux.

M. Charles Gill, qui avait été retenu chez lui pendant trois semaines, peut maintenant sortir.

Accident de tramway

Le lieutenant-colonel Mathie a été victime d'un accident lundi soir en descendant d'un tramway, à l'angle de la rue Nulton et de l'avenue du Parc.

Le colonel a l'épaule gauche disloquée et souffre de contusions à la tête.

Les marchands de bric-à-brac

Un marchand de bric-à-brac du nom d'Ulric Marcotte a été condamné à \$20 d'amende ou deux mois de prison pour avoir acheté différents articles de mineurs, contrairement à la loi.

21 VICTIMES

Ce que la commission des finances recommandera au conseil

On nous annonce que 21 employés sous le contrôle de la commission des finances vont être atteints par les changements suggérés dans le rapport de la commission du service civique.

La plupart de ces employés seraient simplement renvoyés, tandis que quelques autres seraient placés dans des positions inférieures à celles qu'ils occupent aujourd'hui, avec un traitement considérablement réduit.

La mesure ajoute que la commission des finances a accepté les suggestions de la commission du service civique et décide de les recommander au Conseil.

Voici la liste des employés atteints par cette décision:

BUREAU DU SECRETAIRE.

A. Pellerin, commis, salaire, \$600; congédié.

BUREAU DU TRESORIER.

D. A. Hamel, payeur, salaire, \$1,150; congédié.

Concédé, François Boité, sous-payeur, salaire, \$800, congédié.

BUREAU DE PERCEPTION.

F. X. Castonguay, comptable, salaire, \$1,500; salaire réduit et mis dans une position inférieure.

L. J. Pollard et Ed. Cadieux, receveurs; salaires, \$1,200; réemployés temporairement.

G. E. Starnes, commis, salaire, \$900; congédié.

A. Cherrier, commis, salaire, \$900; congédié.

H. Horner, commis, salaire, \$750; congédié.

O. Gauthier, commis, salaire, \$700; congédié.

C. J. Dixon, commis, salaire, \$700; congédié.

P. Doherty, réemployé temporairement.

J. U. Pitti, réemployé temporairement.

M. Fortier, congédié.

BUREAU DES ESTIMATEURS

C. E. A. Patterson, estimateur, salaire, \$1,600; congédié.

J. McGillis, commis, salaire, \$800; congédié.

C. A. Laurent, salaire, \$850; congédié.

H. Côté, commis, salaire, \$850; congédié.

H. Prévost, salaire, \$750; congédié.

P. W. Archambault, salaire, \$750; réemployé temporairement.

La décision de la commission des finances est susceptible d'être modifiée par le conseil.

"WHAT IS IN A NAME"

Une femme du nom de Kruger recherchée par la police pour avoir maltraité son enfant

On dit que la police de Lachine, est à la recherche d'une Polonoise du nom de Kruger, qui aurait cruellement maltraité une petite orpheline âgée de six ans, qu'elle avait prise sous sa protection.

Mort subite

James Robertson, âgé de 55 ans, a été pris de faiblesse, hier matin, en travaillant, rue des Inspecteurs. Il est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital Général.

Le coronar-adjoint, M. Biron, a été averti

LE JOURNAL
IMPRIMERIE ET PUBLIS PAR
LA CIE D'IMPRIMERIE ELECTRIQUE
MILTON McDONALD, Administrateur

ABONNEMENT (avec primes)
A Montréal, (divers à domicile), \$5.00 par année
Nouvelles, 3.00 " "
Nouvelles Hebdomadaires, 1.00 " "
C'est-à-dire dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez tous les agents de la presse et chez les bureaux de la presse.

LE JOURNAL
75 St-Jacques, Montréal.

Bureaux: Tel. Bell, Main 615
Rédaction: Nuits, No 1, rue St-George, Tel. Bell, Main 604
Les abonnés qui changent de lieu de résidence sont priés de nous donner leur ancienne et leur nouvelle adresse.
Bureau à Paris (France): N. Lachon, 10 rue de la Harpe.

MONTREAL, 13 DECEMBRE 1900

LA LANGUE FRANÇAISE

Le "Hamilton Spectator" voudrait l'abolition du français comme langue officielle dans le parlement d'Ottawa et la législature de Québec, afin, dit-il, d'augmenter cette dernière province et mettre fin à un antagonisme qui résulte principalement de la différence de race et de langue.

Hélas ! combien général est ce sentiment dans les provinces anglaises ! Il est vrai qu'on ne le croit pas sur les toits et que les gens modérés s'abstiennent d'en faire parade ; mais cette absence d'uniformité dans les origines et les croyances de la population du Canada ne leur en semble pas moins un obstacle considérable au progrès du pays.

Les uns et les autres sont dans l'erreur. Ainsi par exemple, le "Spectator" se trompe grossièrement s'il croit qu'une nation ne peut attendre son entier développement si elle ne possède pas l'unité de langage. L'histoire de la Confédération suisse, l'histoire de la Belgique et l'histoire de la Grande-Bretagne elle-même établissent le contraire. N'importe qui connaît cela.

S'imaginer ensuite que le meilleur moyen d'apaiser les rivalités entre deux races c'est d'en proscrire une, voilà un procédé aussi brutal que très mal trouvé. Ici encore l'histoire a des enseignements qu'il ne convient à personne d'ignorer, et il n'est pas même nécessaire de sortir du pays pour les apprendre.

L'inspiration dans l'acte fédéral de 1867, de la langue française comme langue officielle est la reconnaissance d'un droit qu'il ne ferait pas bon pour le "Spectator" et ses pareils d'essayer de nous ravir. Une majorité aveugle et hostile peut sans doute y réussir ; nous le savons par l'expérience lamentable de nos compatriotes de Manitoba ; mais renouveler cette violation de la constitution pourrait entraîner la ruine de la Confédération elle-même.

Cependant là n'est pas pour la langue française le péril le plus imminent. Les antipathies, les soulèvements du fanatisme, les insultes et jusqu'à l'ostracisme social sont au contraire autant de motifs qui nous portent à nous attacher à l'idiome maternel. Il est naturel d'aimer davantage la cause pour laquelle on souffre.

Le véritable danger provient de nous mêmes, de notre indifférence, de notre paresse, de notre insouciance, — disons le mot, de notre lâcheté. Écoutez la conversation sur la rue, dans les boutiques, au foyer domestique, à l'école, au collège, et dites si vous n'êtes pas douloureusement ému de l'invasion de cette multitude de mots anglais dans notre si belle et si harmonieuse langue française ? C'est l'invasion des barbares, invasion lente, pacifique, sournoise et qui reste. En vérité ce serait à désirer que le "Hamilton Spectator" tentât l'exécution de son projet ; il échouerait sûrement, mais quel réveil d'affection, de chérissément et de dévotion pour l'idiome national il susciterait d'un bout à l'autre du pays !

LA SAISON DES FRICOTS

Si le menu et les vins ne valaient pas mieux que les discours, le banquet donné à M. Sifton, à Toronto, a dû être une pauvre affaire. Le résumé des barangues que donnent les journaux libéraux paraît assez complet et nous nous en rapportons à leur version pour exprimer une opinion.

de chose. Il s'est seulement défendu d'avoir soulevé le cri de race. Pourquoi alors M. Tarte a-t-il profité de l'élection de M. La-combe pour concentrer nos compatriotes par une crainte imaginaire contre un état de choses que l'allégeance à l'un ou l'autre parti politique dans la province ne peut aucunement affecter ? Nous allons oublier que M. Laurier n'est engagé à continuer comme il a commencé, par le maintien de la préférence ex parte et la danse des écus. C'est ce qui a dû le plus réjouir le cœur de MM. Tarte et Sifton.

Après cela, on s'est levé de la table de Toronto, pour aller prendre un autre repas à Halifax.

Nous sommes dans la saison des fricots.

TERRENEUVE

M. Morine, chef du parti défait à Terre-neuve, vient de passer à Montréal, en voyage d'affaires. En excellente santé, il n'est aucunement découragé par le revers qu'il a subi, j'ai été écrasé par la calomnie et le préjugé, dit-il.

Le contrat Reid qui était le principal sujet de discussion, dit-il, plait à la grande majorité des électeurs. Il a été voté dans le temps par la presque unanimité de la chambre. Il a fait la prospérité de l'île, en donnant de l'ouvrage au peuple et en développant les ressources de la colonie. Mais de ce contrat découlent certains projets dont l'accomplissement exige des ressources financières que M. Reid cherche à se procurer par l'organisation d'une compagnie à laquelle il transférerait ses obligations et ses privilèges. Le contrat primitif prévoyait ce transfert, mais imposait le consentement de la législature afin de sauvegarder les intérêts de la colonie. Lorsque M. Reid a demandé le transfert, le cabinet Bond, au lieu de s'en tenir aux conditions primitives—exigea de l'entrepreneur qu'il remit à la couronne certains privilèges. L'opposition à prétendu qu'on ne pouvait revenir sur le contrat antérieur, et alors M. Bond en a appelé au peuple en jetant le cri que Reid était réellement maître de l'opposition, que le triomphe de celui-ci signifiait l'esclavage de la législature au joug de l'entrepreneur, que celui-ci voulait s'emparer des terres de chacun, et le reste, et le reste. Quant aux moyens d'illustrer cette prétention aux yeux du peuple, en voici un qui ressemble assez à la tactique employée pour battre le colonel McLennan dans Glenagarry. La nuit, les partisans de M. Bond avaient des agents qui tiraient des lignes sur les propriétés des particuliers et lorsque ceux-ci se réveillaient le matin, ils trouvaient sur leur terrain un placard portant la signature forgée de M. Reid, déclarant que cette terre lui appartenait et menaçant de la prison qu'il conquirent jeteraient. Ne demandez pas si le truc produisit l'effet désiré. Le propriétaire exaspéré devenait aussitôt un ennemi de l'opposition et amenaient ses amis contre celui-ci.

Voilà pour la politique. Quant à la situation commerciale, M. Morine dit qu'elle est encore bonne, mais moins active que l'an dernier, un peu à cause des difficultés que rencontrent les projets de M. Reid, et dont l'arrêt laisse bien des bras inoccupés. De l'union avec le Canada, il n'est pas sérieusement question.

MOYENNANT INVOCATION

A propos de la recrudescence de persécution religieuse encouragée par M. Waldeck-Rousseau, en France, M. Eugène Taverneier écrit dans "L'Univers" : En somme, depuis assez longtemps, des légistes de carrière ou de hasard ont l'habitude de pratiquer l'arbitraire sous l'égide de la liberté. Il semble vraiment que les ressources de ce système soient épuisées. Moyennant une invocation à la liberté, on peut tyranniser d'une foule de manières, principalement proscrire et confisquer. Le tout est de posséder quelques formules et d'en avoir appris le maniement. Avec ce procédé-là, on étrangle un homme et aussi une femme, beaucoup d'hommes et beaucoup de femmes, en doucement, sans leur laisser le moyen de se plaindre et en les forçant presque à dire merci.

Cette réflexion est aussi vraie pour les questions nationales. Moyennant une invocation au patriotisme, on peut également faire absoudre tout homme public de ses fautes et même égarer l'esprit public du sujet dont il devrait principalement se préoccuper. Ainsi, dans la dernière campagne électorale ici, c'est la trahison nationale qui a véritablement triomphé pour un temps au moins, et elle a triomphé en invoquant le patriotisme. Ce qui revient à dire que nous nous enthousiasmons plutôt pour des mots que pour des actes.

CAS EXCEPTIONNEL

M. L. O. David affirme qu'à un certain moment il aurait eu la promesse d'un traitement de cinq mille piastres. Si le fait est vrai, et pour notre part nous ne mettons pas en doute un seul instant la parole de M. David, le conseil municipal se rendrait coupable d'un injustice flagrante en touchant au salaire du greffier de la cité. Cependant, comme il s'agit de deniers publics les échevins feront faire leur sentiment et devront s'assurer par une enquête sommaire des circonstances de la promesse faite à M. David et de l'autorité des échevins qui ont ainsi engagé l'avenir.

En thèse générale le salaire du greffier, comme d'ailleurs le salaire de tous les chefs de service de la corporation, ne devrait pas excéder le chiffre de deux à trois mille piastres. La nature des fonctions à remplir et une certaine proportion entre les employés peu payés et les employés bien payés semblent établir ce chiffre. Le cas de M. David est particulier, et il est plus que probable que c'est l'explication qui ressortira des faits constatés. M. David est un écrivain distingué et un auteur très justement estimé ; il a exercé longtemps sa profession d'avocat, et s'est avec succès beaucoup occupé de politique. Ce n'est certes pas le premier venu ; loin de là. Il y a des hommes que leurs fonctions grandissent, c'est le contraire pour M. David, car il est plus grand que ses fonctions. Est-ce que Montréal n'est pas assez riche pour payer le lustré qui reluit sur elle de la réputation de son greffier ? M. F. X. Garneau était lui aussi greffier de la ville de Québec lorsqu'il écrivit sa belle histoire du Canada, mais son salaire était mince, si mince qu'on se demande par quel miracle d'économie et de travail ce canadien illustre a pu mener jusqu'au bout son œuvre de bénédictin ? Les temps sont changés, et si les échevins de Montréal se trouvent en présence d'une promesse légitime ils devront, ce nous semble, la ratifier avec plaisir, tout en déclinant qu'après M. David le traitement régulier et définitif de leur greffier sera de deux à trois mille piastres par année.

TERRENEUVE

M. Pacaud a des projets extraordinaires pour célébrer la fin du siècle. Pendant que le Pape invite tous les catholiques à passer d'un siècle à l'autre sous la bénédiction de l'Eglise, M. Pacaud suggère pour ce même son un grand bal qui réunirait à Québec, Américains et Canadiens, des feux de joie, des courses de chevaux, des courses à la raquette, enfin tout ce qui peut piquer la curiosité et provoquer le ridicule. Tout cela, pourquoi ? Pour amener des pensionnaires au Frontenac. Le malheur est que M. Pacaud ne sera pas le seul à trouver ce projet beau. Le proverbe sera toujours vrai : un sot trouve toujours un plus sot pour l'admirer.

yer le lustré qui reluit sur elle de la réputation de son greffier ? M. F. X. Garneau était lui aussi greffier de la ville de Québec lorsqu'il écrivit sa belle histoire du Canada, mais son salaire était mince, si mince qu'on se demande par quel miracle d'économie et de travail ce canadien illustre a pu mener jusqu'au bout son œuvre de bénédictin ? Les temps sont changés, et si les échevins de Montréal se trouvent en présence d'une promesse légitime ils devront, ce nous semble, la ratifier avec plaisir, tout en déclinant qu'après M. David le traitement régulier et définitif de leur greffier sera de deux à trois mille piastres par année.

M. Pacaud a des projets extraordinaires pour célébrer la fin du siècle. Pendant que le Pape invite tous les catholiques à passer d'un siècle à l'autre sous la bénédiction de l'Eglise, M. Pacaud suggère pour ce même son un grand bal qui réunirait à Québec, Américains et Canadiens, des feux de joie, des courses de chevaux, des courses à la raquette, enfin tout ce qui peut piquer la curiosité et provoquer le ridicule. Tout cela, pourquoi ? Pour amener des pensionnaires au Frontenac. Le malheur est que M. Pacaud ne sera pas le seul à trouver ce projet beau. Le proverbe sera toujours vrai : un sot trouve toujours un plus sot pour l'admirer.

Au cours d'un article sur les élections de Québec, le "Globe", dit que les méthodes du régime Mercier, continuées par le cabinet Flynn, avaient créé un malaise dans Ontario. L'organe libéral est mal renseigné ou de mauvaise foi. Il serait bien en peine de convaincre le cabinet Flynn de scandales comme ceux qui ont déshonoré le régime Mercier. La campagne de préjugés entretenue par M. Tarte, dans l'intérêt de Sir Wilfrid Laurier, commence à fatiguer même les libéraux d'Ontario. "L'Evening Journal" d'Ottawa, trouve délicate l'explication de son discours du quartier St-Marie, incluant, pour s'excuser, les irlandais catholiques parmi les fanatiques anglais, et le "Herald" de Hamilton, un autre journal libéral, croit que le ministre des Travaux Publics ferait mieux, dans l'intérêt général, de varier les sujets de ses discours.

Un mal de maire

Monsieur le Rédacteur, Vous étiez assurément mal renseigné, en publiant, vendredi dernier, le paragraphe suivant : "M. Parent a fait le sacrifice d'un discours avant le scrutin. C'est dans Montmagny que le premier ministre a brisé la glace, suivant l'expression populaire. Espérons qu'il continuera."

M. Parent n'a rien brisé, pas même ce silence bête dans lequel se drapait tout son ignorance de parvenu. Il n'est point descendu dans le comté de Montmagny, uniquement par la peur de rencontrer un adversaire. Pour les troupes de la publicité avaient sonné la note guerrière et tout le monde était averti que le mercredi, cinquième jour de décembre, à deux heures de l'après-midi, Son Honneur prendrait passage à bord d'un train qui le transporterait à St-Laurent, le 12 d'Orléans. C'était le premier ministre en personne qui régnait l'épée des batailles et qui jetait aux quatre coins du ciel son cri de ralliement : "On court de toutes parts, St-Laurent, de l'Est, de l'Ouest et de l'Occident. On entoure St-Laurent sacré et des bras valeureux s'offrent pour la défendre. Autour de lui on voyait : 1. Le maire de Québec. 2. Le président de la compagnie du Pont. 3. L'avocat de la Barque Molson. 4. L'un des directeurs de la Compagnie Électrique. 5. Le député de St-Sauveur. 6. Le commissaire des Terres de la Couronne. 7. Le président du club des "Succes" de St-Sauveur. 8. Le maire de Jack Hearn, à Québec-Ouest, de Georges Tanguay, au Lac St-Jean, de Darveau, à Québec-Est, de Chs. E. Roy, à Gaspé, de Jean Drouin, aux îles de la Madeleine et d'Alexandre Taschereau, à Montmagny.

Tout ce monde-là voulait prendre passage à bord du remorqueur. Le capitaine fit remarquer à M. Parent, que son bateau était bien petit et qu'il ne répondait de rien si les organisateurs de la réunion politique insistaient à ce que tous ces personnages descendissent à St-Laurent. Son omnipotence, qui les personnifiait tous, insista. Dans ce cas, ajouta le capitaine, il me faut avertir celui qui doit faire la discussion avec vous, car j'ai promis de lui donner passage à mon bord. Qui doit descendre du côté de nos adversaires ? demanda M. Parent. — On m'a dit que c'était le sénateur Landry. — Alors, je n'y vais pas. La mer est grosse, le vent est violent. Je suis sûr d'avoir le mal de mer. Je suis allé à St-Laurent, malade, et par conséquent mal disposé à tenir une assemblée et à soutenir la discussion. Ce n'est pas de mieux à faire, c'est de téléphoner immédiatement pour contremander l'assemblée. Et sans plus tarder, M. Parent télégraphia en conséquence. L'assemblée n'eut pas lieu, et toute la province perdit l'unique occasion de connaître avant le scrutin le programme politique du nouveau premier ministre.

Comment vous pouvez le voir le premier ministre n'a rien brisé, à part la constitution qu'il a brutalement violée le jour où il a arraché du lieutenant-gouverneur son consentement à la dissolution de la législature. Il est à regretter que dans cette circonstance le chef de l'exécutif ait mis l'exercice d'une prérogative sacrée au service des intérêts d'un parti. On ne lui aurait certainement pas demandé de sacrifier si M. Laurier avait été battu dans la province de Québec, aux dernières élections fédérales, mais on vit dans un siècle où le succès justifie tout. Que M. Parent ignore complètement quand et dans quelles circonstances peut s'exercer la prérogative de la dissolution, cela se conçoit et il n'y a rien d'étonnant qu'il ait eu l'impertinence de demander ce qui aurait certainement dû lui être refusé. Mais ce qu'il faut déplorer, c'est le succès même qui a couronné cette tentative criminelle, et si le chef de l'exécutif veut maintenant consulter les autorités et diriger constitutionnellement le pays, un peu tard il est vrai, que ne devrait-il impitoyablement refuser ce qu'il a si gracieusement accordé ?

Farine de diable tourne en son, dit un vieux proverbe. M. Parent s'en aperçoit. Les élections ont eu lieu et M. Parent a une majorité actuelle de soixante voix, qui atteindra soixante-deux après les élections de Gaspé et des îles de la Madeleine. Avec toute cette force apparente, nous allons assister au plus singulier des spectacles. M. Parent veut faire élire un autre de ses échevins à Gaspé. Il ne le pourra pas. Il a trop peur d'attraper le mal de mer pour le pouvoir, et si s'il s'agit moralement sur qu'il ne réussira à faire accepter ni la candidature de M. C. E. Roy à Gaspé, ni celle de M. Jean Drouin aux îles de la Madeleine.

LES FEMMES ET LE FÉMINISME

LES DÉBUTS DE Mlle CHAUVIN, AVOCAT

Mlle Chauvin, qui avait, il y a quelques années, vainement demandé, devant la première chambre de la cour de Paris, l'autorisation de plaider et à qui une récente loi a donné ce droit, va faire prochainement ses débuts devant la quatrième chambre du tribunal civil de la Seine—la chambre des divorces. Elle se présentera pour une de ses amies à qui le mariage a pas réussi. L'avocat primitivement choisi était Me Morillot. Ex-c'est Me Morillot qui a conseillé à sa cliente, quand il lui fut dit que l'acte de mariage avait été célébré, de prendre avocat son nouveau "coïnjuré" qui a deux fois droit à la robe. LES FEMMES ÉLECTEURS EN AUSTRALIE

Le Parlement de la Nouvelle-Galles du Sud, avant de se séparer et de disparaître, a mis à son ordre du jour, le vote des femmes. En Nouvelle-Zélande, et dans l'Australie méridionale, les femmes votent depuis longtemps ; il ne semble pas que cela ait modifié l'orientation politique du pays. C'est peu probable ; la plupart des femmes se désintéressent et le nombre de celles qui voteront sera si restreint qu'il pourra passer pour une quantité négligeable.

Aux Electeurs de Compton

M. Gird, candidat conservateur du dans Compton, nous adresse la lettre suivante : Compton, nous adresse la lettre suivante : Compton, nous adresse la lettre suivante :

A MM. les électeurs de Compton. N'ayant pas l'opportunité pour le moment de vous rencontrer, chacun en particulier ou en assemblée publique, permettez moi de vous remercier par l'entremise du "Journal". Je vous suis très reconnaissant des efforts que vous faites dans l'intérêt de ma candidature. Lorsque j'ai accepté la candidature, je comptais bien que vous m'accorderiez votre sympathie mais je n'espérais pas une victoire aussi belle que celle des élections. C'est à vous que je dois ce magnifique résultat et j'essaierai de m'en montrer digne en justifiant la confiance que vous m'avez témoignée. Votre tout dévoué, A. W. GIRD.

Un mal de maire

Monsieur le Rédacteur, Vous étiez assurément mal renseigné, en publiant, vendredi dernier, le paragraphe suivant : "M. Parent a fait le sacrifice d'un discours avant le scrutin. C'est dans Montmagny que le premier ministre a brisé la glace, suivant l'expression populaire. Espérons qu'il continuera."

M. Parent n'a rien brisé, pas même ce silence bête dans lequel se drapait tout son ignorance de parvenu. Il n'est point descendu dans le comté de Montmagny, uniquement par la peur de rencontrer un adversaire. Pour les troupes de la publicité avaient sonné la note guerrière et tout le monde était averti que le mercredi, cinquième jour de décembre, à deux heures de l'après-midi, Son Honneur prendrait passage à bord d'un train qui le transporterait à St-Laurent, le 12 d'Orléans. C'était le premier ministre en personne qui régnait l'épée des batailles et qui jetait aux quatre coins du ciel son cri de ralliement : "On court de toutes parts, St-Laurent, de l'Est, de l'Ouest et de l'Occident. On entoure St-Laurent sacré et des bras valeureux s'offrent pour la défendre. Autour de lui on voyait : 1. Le maire de Québec. 2. Le président de la compagnie du Pont. 3. L'avocat de la Barque Molson. 4. L'un des directeurs de la Compagnie Électrique. 5. Le député de St-Sauveur. 6. Le commissaire des Terres de la Couronne. 7. Le président du club des "Succes" de St-Sauveur. 8. Le maire de Jack Hearn, à Québec-Ouest, de Georges Tanguay, au Lac St-Jean, de Darveau, à Québec-Est, de Chs. E. Roy, à Gaspé, de Jean Drouin, aux îles de la Madeleine et d'Alexandre Taschereau, à Montmagny.

Tout ce monde-là voulait prendre passage à bord du remorqueur. Le capitaine fit remarquer à M. Parent, que son bateau était bien petit et qu'il ne répondait de rien si les organisateurs de la réunion politique insistaient à ce que tous ces personnages descendissent à St-Laurent. Son omnipotence, qui les personnifiait tous, insista. Dans ce cas, ajouta le capitaine, il me faut avertir celui qui doit faire la discussion avec vous, car j'ai promis de lui donner passage à mon bord. Qui doit descendre du côté de nos adversaires ? demanda M. Parent. — On m'a dit que c'était le sénateur Landry. — Alors, je n'y vais pas. La mer est grosse, le vent est violent. Je suis sûr d'avoir le mal de mer. Je suis allé à St-Laurent, malade, et par conséquent mal disposé à tenir une assemblée et à soutenir la discussion. Ce n'est pas de mieux à faire, c'est de téléphoner immédiatement pour contremander l'assemblée. Et sans plus tarder, M. Parent télégraphia en conséquence. L'assemblée n'eut pas lieu, et toute la province perdit l'unique occasion de connaître avant le scrutin le programme politique du nouveau premier ministre.

Comment vous pouvez le voir le premier ministre n'a rien brisé, à part la constitution qu'il a brutalement violée le jour où il a arraché du lieutenant-gouverneur son consentement à la dissolution de la législature. Il est à regretter que dans cette circonstance le chef de l'exécutif ait mis l'exercice d'une prérogative sacrée au service des intérêts d'un parti. On ne lui aurait certainement pas demandé de sacrifier si M. Laurier avait été battu dans la province de Québec, aux dernières élections fédérales, mais on vit dans un siècle où le succès justifie tout. Que M. Parent ignore complètement quand et dans quelles circonstances peut s'exercer la prérogative de la dissolution, cela se conçoit et il n'y a rien d'étonnant qu'il ait eu l'impertinence de demander ce qui aurait certainement dû lui être refusé. Mais ce qu'il faut déplorer, c'est le succès même qui a couronné cette tentative criminelle, et si le chef de l'exécutif veut maintenant consulter les autorités et diriger constitutionnellement le pays, un peu tard il est vrai, que ne devrait-il impitoyablement refuser ce qu'il a si gracieusement accordé ?

LES FEMMES ET LE FÉMINISME

LES DÉBUTS DE Mlle CHAUVIN, AVOCAT

Mlle Chauvin, qui avait, il y a quelques années, vainement demandé, devant la première chambre de la cour de Paris, l'autorisation de plaider et à qui une récente loi a donné ce droit, va faire prochainement ses débuts devant la quatrième chambre du tribunal civil de la Seine—la chambre des divorces. Elle se présentera pour une de ses amies à qui le mariage a pas réussi. L'avocat primitivement choisi était Me Morillot. Ex-c'est Me Morillot qui a conseillé à sa cliente, quand il lui fut dit que l'acte de mariage avait été célébré, de prendre avocat son nouveau "coïnjuré" qui a deux fois droit à la robe.

Sa conduite plus que louche dans l'élection de Québec-Est où son candidat a été écarté, a ouvert les yeux à bien du monde. A tel point qu'il a été sifflé, brûlé en effluve par ceux qu'il a voulu jouer et le soir de la votation, dans le principal club de Québec, des députés influents, partisans de son administration, ne se gênaient pas de dire qu'il n'était pas le chef accepté du parti libéral dans la province et qu'avant longtemps un remaniement ministériel aurait lieu. On a dit quelque part en parlant des soldats d'une armée bien connue que c'étaient des lions conduits par des ânes. C'est vrai du gouvernement actuel. Il y a parmi les ministres des intelligences qui doivent être profondément humiliées d'avoir comme chef suprême, comme dictateur, M. Simon-Napoléon Parent. On connaît des royaumes qui sont tombés en quenouille, pourquoi le parti libéral serait-il exempt de cette misère ? En attendant, il souffre, lui aussi, du mal de maire ! 11 décembre 1900.

UN OBSERVATEUR.

Le prochain Consistoire

Rome, 22 novembre. Le 15 décembre prochain, le Pape tiendra un consistoire dans lequel il nommera les trois légats "à latere" destinés à procéder à la clôture des portes saintes des basiliques de Latran et de Sainte-Marie-Majeure. La cérémonie de la clôture est fixée, selon l'antique usage, à l'heure des premières vêpres de Noël ; d'aucuns espèrent que Léon XIII prolongera l'Année sainte à Rome, mais le Souverain Pontife n'a pas voulu déroger à la tradition. Il va d'ailleurs ouvrir largement le trésor de l'Eglise en accordant par une bulle le jubilé à tous les diocèses du monde, pour le courant de l'année prochaine. On avait affirmé que le Pape, en tenant le consistoire, créerait aussi les nouveaux cardinaux, ce qui aurait donné lieu à toute une série de promotions dans la curie romaine et parmi le haut personnel de la Cour pontificale. Mais il semble que Léon XIII veut encore retarder ces promotions, se réservant de tenir un autre consistoire au commencement de l'année prochaine. En tous les cas, jusqu'ici aucun billet officiel de la secrétairerie d'Etat n'est parvenu aux prélates généralement désignés pour être promus à la dignité cardinale, et ces billets, selon l'usage, leur parviennent en iron deux ou trois semaines avant le consistoire. Le Pape pourrait prononcer les éloges aux sièges vacants en France ? Quelques-uns en doutent à Rome, et l'on dit que les négociations de la nomination avec le gouvernement sont très pénibles. Mais peut-on s'attendre à quelque chose de bon de la part d'un ministre qui affiche partout son programme d'hostilité systématique envers les catholiques ? Les plus conciliants de Rome, ceux qui espèrent encore et contre tous, ont commencé à perdre leurs illusions et à se demander quel pourra bien être le dénouement de cette situation, et si, en France, les catholiques, longtemps divisés, n'ont pas perdu la force nécessaire pour opposer aux empiétements continus du gouvernement une résistance utile et efficace. Est-il possible encore de subtiliser et d'établir des distinctions et des subdivisions sur la République et ses lois, lorsque, dans cette République, tout semble être dirigé dans un seul but, celui d'ébranler dans ses fondements l'Eglise de France, de lui enlever tout prestige, pour la réduire à l'état d'un humble servante dédaignée et méprisée d'un régime ? Nous sommes en franc-maçonnerie, disait un évêque dont l'énergie ne s'est jamais démentie. Depuis quelque temps, ce semble être un mot d'ordre des loges de la France, au clergé et à l'Eglise toutes les vilénies, et la franc-maçonnerie a pour programme de s'imposer avec ses insignes jusque dans nos sanctuaires. On a commencé par là en Italie, voulant de force introduire les drapeaux des sociétés peu orthodoxes dans les églises. Le Saint-Siège a alors opposé une résistance énergique. Voici que les loges essayent le même système en France. Cela prouve qu'il y a un mot d'ordre. Eh bien, avouons-le, en Italie, le gouvernement qui ne brille pas par son respect des choses ecclésiastiques, a dû cependant admettre que l'Eglise avait raison et n'a pas procédé contre les prêtres fidèles aux décisions du Vatican. En France, on veut pousser les choses aux extrêmes, il y a tout un plan diabolique pour exalter les esprits contre le clergé et lui enlever toute autorité. Hélas ! bien des gens, en faisant sérieusement leur examen de conscience, devraient dire "mea culpa" et se frapper la poitrine, car ils ont trop souvent poussé à l'excès leur condescendance.

BERTRAND DE SAINT-GEORGES.

L'Hyrognerie

Est une maladie et peut être guérie chez soi, sans douleur, sans publicité, sans perte de temps, par l'usage du Remède Végétal Dixon.

C'est un spécifique infailible contre l'alcoolisme. Le Dr Mackay, de Québec, a spécialement dans le traitement des alcooliques, s'est servi de son institut de Saint-Rémi et dit qu'il est supérieur à tout ce que les God Cures ou autres remèdes. Une visite à nos bureaux convaincra les plus incrédules ou renseignements complets envoyés gratis et sous pli cacheté sur demande. Adresse : J. B. Lalime, 572 rue St-Denis, Montréal.

PENSEZ-V

\$5.00 vous ASSURENT un confort dans vos déplacements, en hiver, en été, absolument à l'abri du feu et des volants. On peut avoir sous les yeux de 50 et 55, en hiver, le samedi, lorsque les voitures se forment à 1.50 par jour. Département spécial pour Dames.

POUR la SOMME de \$5.00

Et plus, suivant la grandeur de la voiture, vous pouvez placer vos diamants et autres objets précieux, ainsi que vos effets importants, dans ces voitures à l'abri de tout risque de vol ou de feu. Emballage pour valises, armoires et tableaux.

TRUST DEPARTEMENT

Curateur aux successions insolubles—Administrateur de Successions, Caution Judiciaire dans les Cours Civiles, Exécuteur Testamentaire, Gardien des Registres ou Agent de Transfert pour les Corporations ; Placement d'Argent en Trust.

Sous la direction de son bureau, la compagnie garantit le capital et l'intérêt.

BUREAU DE DIRECTION.

George Hague, président, Hon L. J. Forget, vice-président, R. Wilson-Smith, Edwin Hawton, Hector Macleod, Allen R. Macdonell, Frank W. Ross, and H. A. L. Stralby.

Montreal Trust and Deposit Co'y.

1707 RUE NOTRE-DAME. La plus ancienne compagnie du genre dans cette ville.

CARTES PROFESSIONNELLES. AVOCATS.

F. J. BISSAILLON, C. R. ARTHUR BROSSARD, LL.B. HECTOR ROAN NIS BISSAILLON, LL.B.

Bissailon & Brossard

AVOCATS. 1011 et 1017 CÔTE DE LA PLAGE D'ARMES. MONTREAL.

F. D. MONK, C. R.

100, 88, RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER. Tel. Main 1718. MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell

AVOCATS. Bâtisse de la Canada Life, rue St-Jacques, Montréal.

ARTHUR LARAMÉE

AVOCAT. 17, CÔTE DE LA PLAGE D'ARMES. MONTREAL.

J. CLEOPHAS LAMOTHE, L. L. B. AVOCAT

Bâtisse de "LA PRESSE", chambre 13. Rue Saint-Jacques, coin Saint-Lambert. Téléphone Bell Main 3555.

NOTAIRES.

L. DES MARCHANDS, Notaire, (comptable et Commissaire). 58, RUE ST-JACQUES, 516, RUE VISITATION. MONTREAL.

ARGENT A PRETER

Prêt sur gage, à court et long terme, à des conditions très avantageuses. W. J. PROULX, Notaire, 115, Rue St-Jacques.

DENTISTES.

DR. A. BROSEAU DENTISTE. 7 Rue St-Laurent, Montréal.

DR J. G. A. GENDREAU

Chirurgien-Dentiste. 22, rue St-Laurent, Montréal.

ARTHUR LEMIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE. Gradué du Collège Dent-187 rue St-Denis Montréal.

Dr R. A. BRAULT

Chirurgien-Dentiste. ANCIEN BUREAU DU DOCTEUR PEPIN. 268, rue St-Laurent. Tel. Bell E. 1745.

ARCHITECTES

L. Z. Gauthier Architecte et Évaluateur. 115, rue St-Jacques, 180 rue St-Denis.

HOTELS ET RESTAURANTS.

HOTEL RIENDEAU

Près le Palais de Justice et l'Hôtel de Ville. 58-60, PLACE JACQUES-CARTIER. MONTREAL.

HOTEL ST-JAMES

Vis-à-vis la Gare Bonaventure. Hôtel de premier ordre et entièrement aménagé pour le confort des voyageurs.

HOTEL RICHELIEU

Nouvellement rénové, L. Côté, ex-gérant de l'Hôtel Riendeau. L'Hôtel est restauré. Il aura une direction sans reproche. Excellents cuisiniers et chambres confortables. Prix populaires.

HOTEL JACQUES-CARTIER

Place Jacques-Cartier. Près la gare Viger et la Gare Bonaventure. 1015 rue St-Jacques. W. J. STILLWELL, Propriétaire.

RESTAURANT PARADIS.

Près la Gare Bonaventure. Spécialité de liquors purs et cigars à volonté. Cuisine particulière.

Les Marchands sont obligés de tenir les véritables.

EAUX MAGI

LA MONOLINE.

LA MONOLINE est une machine à composer qui, à chaque révolution, fond une ligne complète de caractère en un seul morceau. La composition est faite par un seul ouvrier à l'aide d'un clavier ordinaire. Il ne faut qu'un seul homme pour faire fonctionner la machine, vu que la fonte, la distribution et les autres opérations se font automatiquement. La MONOLINE, à l'exposition universelle de Chicago, en 1893, a reçu la plus haute mention, la médaille offerte à la meilleure machine fondant les lignes lui a été décernée, et son inventeur, M. W. S. Scudder, a reçu un diplôme spécial attestant le grand progrès réalisé dans l'invention et la construction des machines de cette espèce.

La MONOLINE est en usage au Canada depuis près de quatre ans, elle a donné complète satisfaction à ceux qui l'ont achetée et à ceux qui l'ont employée, comme le démontrent les témoignages, dont quelques-uns sont reproduits dans cette brochure. Notre manufacture a la réputation d'être la mieux outillée pour la fabrication des machines à composer au Canada. Nous invitons cordialement les personnes intéressées et les mécaniciens en général à visiter notre usine, notre outillage et notre matériel spécial. La MONOLINE offre plusieurs avantages qui la recommandent aux imprimeurs et aux éditeurs. Parmi ces avantages, nous citons :

LA SIMPLICITÉ.—Son mécanisme est si fort et solide, chaque mouvement se fait à la vue de l'opérateur, de sorte que le risque d'un dérangement est beaucoup diminué.

LA DURABILITÉ.—Les machines qui ont été quotidiennement en usage depuis près de quatre ans, montrent peu de signes d'usure ou de déperdition.

L'ECONOMIE.—La machine dépense la plus faible quantité possible de gaz ou de gazoline pour maintenir le métal à l'état fluide, et ne requiert qu'un dixième de cheval-vapeur pour son fonctionnement.

L'ADAPTABILITÉ.—Dans la machine ordinaire, la justification peut, en un instant, être portée de douze à dix-huit m de 12, et l'on peut y adapter les caractères de n'importe quel point. Les matrices peuvent aussi facilement être changées de dimension sans aucun changement matériel dans la machine, qui s'adapte ainsi à une grande variété de travaux autre que la stricte composition du journal.

LA RAPIDITÉ.—La capacité en vitesse de la machine n'est limitée que par l'habileté de l'ouvrier, car son mécanisme lui permet d'obtenir au compositeur le plus agile.

LE CARACTÈRE.—Une grande variété de caractères nonpareil, minion, et de 8 points est maintenant prête à être livrée, et d'autres caractères sont ajoutés aussi rapidement qu'il sera nécessaire.

LES REPARATIONS.—N'importe quelle pièce de notre machine peut être facilement remplacée. Un catalogue montrant les parties du mécanisme, et illustré en détail, est fourni à ceux qui se servent de la machine, pour que, si une réparation devient nécessaire, ils sachent quelle pièce commander. Les pièces sont ainsi toujours sous la main, et les mêmes garanties que la machine pour ce qui concerne l'adaptabilité et leur fonctionnement.

LES GARANTIES.—Certaines garanties déterminées sont inscrites dans tout contrat de vente, quant à la vitesse, la durabilité, les matrices, la protection contre la fonte ou l'exécution imparfaite.

Adressez toutes communications, demandes d'informations, etc., à la compagnie. THE Canadian Composing Co., Ltd., 587-589 rue Beaudry, Montréal, Canada.

DES RECORDS.

LE BUT des promoteurs de la MACHINE A COMPOSER MONOLINE, a été d'obtenir et de placer sur le marché la machine la plus économique du monde. Ce but a été atteint, nous en avons la preuve par les rapports financiers fournis par ceux qui ont employé nos machines, mais dans la mesure où ceux qui se rendent compte d'une machine à composer par des "records" nous insérons ci-contre des exemples du travail accompli par certains ouvriers dans différents ateliers et avec différentes sortes de caractères.

Ces chiffres donnent la moyenne hebdomadaire régulière faite par les hommes désignés, avec la copie ordinaire comme celle qui l'on fournit aux journaux quotidiens. Il n'y a pas de doute qu'avec un plus grand nombre de MONOLINES installées et régulièrement en usage, le nombre des compositeurs capables d'atteindre ces moyennes augmentera, et que l'on verra se produire des records merveilleux.

RAPPORT HEBDOMADAIRE COMPARATIF

Composition faite en une semaine sur la machine MONOLINE par T. CARTER, du "Chronicle", de Québec.

MACHINE BREVIER	EMS	MACHINE MINION	EMS
JOURS		JOURS	
Dimanche.....	39,600	Lundi.....	42,500
Lundi.....	41,900	Mardi.....	42,500
Mardi.....	45,300	Mercredi.....	44,000
Mercredi.....	44,200	Jeudi.....	43,000
Jeudi.....	46,200	Vendredi.....	42,500
Vendredi.....	44,400	Samedi.....	30,000
Total.....	261,500	Total.....	241,500
Moyenne par heure.....	5,450	Moyenne par heure.....	5,300
Egal à 10,800 n.		Equivalent à 10,600 n.	

ED. JACKSON, Prote.

J. A. McLEAN, Prote.

Composition faite en une semaine sur la machine MONOLINE par A. Sauvé, du "Journal", Montréal, Qué.

MACHINE NONPAREIL	EMS	MACHINE MINION	EMS
JOURS		JOURS	
Dimanche.....	47,310	Lundi.....	42,000
Lundi.....	51,090	Mardi.....	41,500
Mardi.....	43,950	Mercredi.....	45,100
Mercredi.....	43,680	Jeudi.....	41,300
Jeudi.....	45,360	Vendredi.....	43,800
Vendredi.....	47,310	Samedi.....	35,800
Total.....	278,700	Total week, 46 heures.....	249,500
Moyenne par heure.....	5,800	Moyenne par heure.....	5,400
Equivalent à 11,600 n.		Equivalent à 10,800 n.	

J. A. CARON, Prote.

J. A. McLEAN, Prote.

"LA PATRIE."

Montréal, 30 octobre 1899.

The Canadian Composing Co., Ltd., 587-589 rue Beaudry, En Ville.

Messieurs, Nous avons en activité huit Monolines, et vu l'augmentation considérable du chiffre de nos affaires, nous en avons commandé deux autres.

Il y a plus de trois ans que nous faisons usage de la Monoline, nous avons commencé en mars 1897 par trois machines, puis trois autres, et finalement deux autres, soit huit machines dont nous nous servons actuellement.

Elles nous ont donné entière satisfaction et nous les trouvons aussi économiques et aussi efficaces que n'importe quelle autre. Elles sont simples de construction et se démontrent facilement; quelques-unes sont constamment en usage pendant toute l'année, sans une heure d'interruption dans leur travail.

Nous sommes parfaitement satisfaits de la Monoline. Votre dévoué,

L. J. TARTE, Président.

La Cie de Publication de la "Patrie," (Limitée.)

"THE BRITISH WHIG"

Kingston, Ont., avril, 1900.

Messieurs, Depuis l'introduction des machines Monoline dans le bureau du "Whig", il y a dix-huit mois, le personnel a eu amplement l'opportunité d'en étudier le fonctionnement et les résultats économiques. En proportion de ce qu'elles coûtent, elles ont effectué dans la composition une beaucoup plus grande économie que nous en attendions. Pour ce qui concerne son fonctionnement, la Monoline est simple, ne se dérange pas facilement, nécessite un faible pouvoir moteur, et n'occupe pas plus d'espace qu'un casier ordinaire de typographie.

Je possède actuellement sept machines, dont une pour les titres et une autre pour le caractère nonpareil, et je suis en état de publier un journal quotidien de huit pages, d'assez bonne apparence que n'importe quel journal en Canada. La copie de la dernière heure est rapidement composée et le travail de l'atelier est plus facilement expédié qu'auparavant.

Votre dévoué,

E. J. B. PENSE.

THE SENTINEL REVIEW

Woodstock, Ont., 24 février 1900

Cher monsieur Scudder, A propos des quatre Monolines installées il y a un peu plus d'un an, je vous dirai qu'elles ont donné pleine et entière satisfaction. Nous sommes parfaitement satisfaits de la qualité de leur travail, et elles ont été constamment en usage sans le moindre accident.

L'économie qu'elles réalisent est remarquable en comparaison de la composition à la main, bien que celle-ci soit aussi bon marché ici que dans n'importe quelle ville du pays.

Durant le mois passé, le total de la composition dans notre atelier, comprenant les gages des opérateurs, le gaz et autres dépenses, se chiffrait par \$183.33. Le même travail, par la composition à la main, serait monté à \$303.37; donc nous économisons \$120.04 pour le mois, ou 66 pour cent. Si l'intérêt du prix des machines est déduit, la réduction est de \$98.17 ou 58 pour cent.

La somme de composition est de 140,000 à 220,000 ems par semaine de 50 heures, la meilleure journée d'ouvrage étant de 42,000 ems en 8-12 heures. Notre opinion est que la Monoline est la machine indispensable pour les ateliers comme le nôtre, et aussi pour la majorité des imprimeries dans le monde entier.

Je la recommande en parfaite connaissance de cause aux autres propriétaires de journaux.

Très sincèrement à vous, ANDREW PATULLO.

W. S. Scudder, Esq., Montréal, Qué.

CHRONICLE PRINTING CO.

Québec, 20 mars 1900.

The Canadian Composing Co., Montréal, P. Q.

Chers Messieurs, Les trois Monolines installées depuis un an nous donnent entière satisfaction. Le plus habile opérateur compose plus de 40,000 ems par nuit de sept heures et demie.

Nous en avons deux autres qui composent de 25,000 à 28,000 par nuit. Comme votre journal, pour paraître le matin, se prépare pendant la nuit, nous payons dix cents du mille ce qui, combiné aux autres dépenses met le coût de la composition juste la moitié de la composition à la main. Je consens tout ce que Monoline est la machine de l'avenir.

Votre très dévoué,

HORACE WADES.

"THE DAILY TELEGRAPH"

Québec, 28 mars 1900.

"The Canadian Composing Co., Ltd., 587-589 rue Beaudry, Montréal"

Chers Messieurs, Nous faisons usage des machines Monoline dans notre établissement depuis plus d'un an.

Je les ai choisies, après avoir apprécié ses avantages sur toutes les autres machines. Jamais, depuis leur installation, nous n'avons souffert d'un retard dans l'exécution de nos travaux, et nos machines sont aujourd'hui en meilleur état de nous rendre service qu'aux premiers jours de leur installation. Peu de temps après leur fonctionnement dans nos ateliers, nos compositeurs étaient capables de donner une somme avantageuse d'ouvrage, et aujourd'hui, ils composent au-delà de 200,000 ems par semaine, sans effort apparent. En effet, les machines ont fait beaucoup plus que nous n'attendions d'elles, et nous ont donné pleine et entière satisfaction sous tous les rapports. Nous ne croyons pas pouvoir dire rien de plus favorable au sujet de la machine Monoline.

Votre très respectueux,

FRANK CARREL,

Prop. "Daily Telegraph".

"Saturday Budget".

THE CENTRAL PRESS AGENCY, LIMITED.

Toronto, 31 mars 1900

Canada Composing Co., Ltd., Montréal, Qué.

Messieurs, En ce qui concerne les Monolines qui ont été introduites dans notre atelier il y a quatre mois, nous devons vous dire qu'elles nous donnent entière satisfaction, et qu'elles s'adaptent mieux à la préparation des plaques qu'importe quelle autre machine que nous ayons essayée.

Notre commerce (celui de faire des plaques stéréotypes) exige une livraison journalière, constante et régulière, de caractères clairs, nets, bien coupés, conditions que vos machines remplissent.

Votre dévoué,

THE CENTRAL PRESS AGENCY, Limited.

T. DIVER, Manager.

"SHERBROOKE GAZETTE"

Sherbrooke, P. Q., le 14 avril 1900.

Canada Composing Co., Ltd., 587-589 rue Beaudry, Montréal, Can.

Messieurs, J'emploie depuis deux ans deux machines Monolines, et j'ai instruit mes employés à s'en servir utilement.

Depuis leur installation dans mon atelier, je me suis fié complètement à leur efficacité pour la composition de "The Gazette", aussi bien que pour la composition d'un journal hebdomadaire français, "La Petite Presse", et elles n'ont jamais failli à la tâche de 4,000 ems à l'heure, faisant même beaucoup mieux dans les cas pressés.

Mon opinion personnelle, après deux ans d'expérience, est qu'aucun journal, soit quotidien ou hebdomadaire, n'est complet sans une machine à composer, et de toutes celles que j'ai étudiées, je préfère la Monoline, parce qu'elle est simple et moins susceptible de se déranger qu'aucune autre, et son ouvrage est des plus parfaits dans le coulage des lignes.

Votre très dévoué,

GEO. H. BRADFORD

Publisher "Sherbrooke Gazette."

THE RECORDER PRINTING CO., LIMITED.

Brookville, le 21 avril 1900.

The Canadian Composing Co., 587-589 rue Beaudry, Montréal, P. Q.

Messieurs, Il me paraît que votre Monoline va surpasser toutes les autres machines à composer. C'est particulièrement une machine idéale pour les ateliers comme le nôtre, vu qu'elle est si facile à opérer qu'un apprenti peut s'en rendre maître en quelques semaines, et si simple qu'on a besoin d'aucun machiniste pour la tenir en ordre. J'ai placé deux typographes à la case sur les machines placées dans l'atelier du "Recorder", et bien qu'ils n'aient jamais vu la Monoline auparavant, en très peu de jours, ils se trouvaient en état d'accomplir une somme de travail qui réjouissait le cœur de l'éditeur et consternait les rédacteurs.

Je considère ces machines comme une des plus heureuses inventions du siècle pour économiser le travail.

Votre etc.,

Dictée par G. P. C.

The Recorder Printing Co., Limited.

"WELLAND TRIBUNE PRINTING HOUSE"

Welland, le 17 janvier 1900.

Canada Composing Company, 587-589 rue Beaudry, Montréal, P. Q.

Cher Messieurs, Votre machine, depuis plus de six mois qu'elle est installée, nous a rendu de très grands services. Un de mes compositeurs, après trois jours d'apprentissage, opérait avec succès et n'a fait que progresser dans l'art de s'en servir. Je n'ai pas fait changer les matrices depuis, et j'ai reçu beaucoup de félicitations sur l'apparence du journal, qui a l'aspect d'un journal imprimé sur du caractère neuf. En effet, sous tous les rapports, la machine a donné des preuves de son excellence au-delà de nos garanties. L'opérateur après six mois d'exercice (souvent interrompu par l'apprentissage d'un élève), composait de 150,000 à 180,000 ems par semaine.

Votre dévoué,

J. J. SIDNEY,

THE SABISTON LITHO. & PUB. CO.

Montréal, 26 avril 1900

The Canadian Composing Co., Ltd., 587-589 rue Beaudry, Cité.

Messieurs, Nous n'avons déterminé l'adoption de la Monoline pour notre travail qu'après en avoir fait un long essai afin de nous assurer de la sûreté, de la qualité de son travail, etc.

Notre seule machine qui fonctionnait depuis à peu près huit mois entre les mains d'un opérateur compétent, produisait une moyenne journalière de 35,000 ems de matière Brevier, claire, nette et bien adaptée au petit commerce d'un journal quotidien imprimé directement d'après les barres. Nous avons imprimé au-delà de 50,000 exemplaires directement d'après les barres, et le dernier exemplaire avait tout aussi bonne apparence que le premier.

Nous sommes entièrement satisfaits de notre machine et du travail qu'elle fait. Bien à vous,

The Sabiston Litho. & Pub. Co.

par S. SABISTON.

"THE TRUE WITNESS" PRINTING AND PUBLISHING CO.,

Montréal, le 20 avril 1900.

The Canadian Composing Co., Ltd., 587 rue Beaudry, En ville.

Messieurs, En ce qui concerne la machine à composer Monoline que vous avez installée dans notre atelier, il y a un peu plus d'un an et demi, nous vous dirons qu'elle a donné entière satisfaction, et a amélioré notre journal sous le rapport typographique au point de le mettre sur un pied d'égalité avec n'importe quelle autre publication au Canada.

Notre opérateur compose chaque semaine, régulièrement, et sans aucun trouble, au-dessus de 200,000 ems de caractère, et la machine a été pour nous une source d'économie considérable.

Votre dévoué,

"The True Witness" Printing & Pub. Co.

MICHAEL BURK, Président.

"THE TRIBUNE."

Toronto Junction, le 28 mars 1900.

M. W. S. Scudder, Gérant.

The Canadian Composing Co., Montréal.

Cher Monsieur Scudder, Le résultat obtenu par l'usage de la Monoline dans mon atelier est très satisfaisant. Immédiatement après son installation, en octobre dernier, deux de mes compositeurs la mirent en œuvre, bien qu'aucun d'eux n'ait jamais touché à aucune machine à composer.

La Monoline a été constamment en usage depuis. Les compositeurs opèrent à tour de rôle. Chacun d'eux est maintenant capable de composer 3,000 ems par heure. Je ne doute nullement que dans trois mois d'ici, un de nos opérateurs pourra composer 200,000 ems dans une semaine de 54 heures.

A l'exception d'une série de petits accidents qui ont suivi l'installation, la machine a été plus que satisfaisante. Le fils du sousigné, âgé de 15 ans, un écolier du High School a appris lui-même, sans ses moments de loisir, à manier la machine. Aucun accident ne lui est survenu, et il a pu, après quinze jours d'apprentissage, composer 2,000 ems à l'heure sans le moindre effort apparent.

La Monoline économise de l'argent, du temps et du caractère, tout en permettant de donner au journal l'apparence d'un journal imprimé sur un caractère neuf à chaque édition, et aussi nous donnant l'avantage de composer plusieurs colonnes de matières le jour où nous allons sous presse, chose qui a son mérite dans un atelier où le nombre d'employés est très limité. Elle est indispensable dans mon atelier.

Devant la possibilité d'acheter une Monoline, un éditeur ne peut plus faire la composition de son journal à la main pas plus qu'un fermier peut entreprendre de couper son foin avec une faux.

Sincèrement à vous,

A. B. RICE.

SOREL ET SES ENVIRONS

Retraite des congréganistes. — Quarante-Heures.—La glace sur le Richelieu.—Construction maritime.—Au collège.—L'église des Abénakis.

(Spécial au "Journal")

Sorel, 10.

La retraite des congréganistes, commencée samedi, est prêchée par le Rév. Père Guertin, O.M.I.

—M. Philippe Beauchemin et Mlle Bernadette, sa fille, sont revenus d'un charmant voyage à New-York.

—Les Quarante Heures auront lieu cette semaine à Saint-Ours.

M. Habbé Laviolette, de la cure de Sorel, prêtera à ses confrères de Saint-Ours, l'exercice de son ministère.

—Samedi et dimanche, le sermon, à la grand-messe de l'église paroissiale de Sorel, sera prononcé par le Rév. Père Guertin, O.M.I.

—La navigation entre Sorel et Montréal, s'est fermée jeudi, alors que le Terrebonne est entré en hivernage dans le port.

—Le Richelieu se couvre promptement de glace.

—Nos concitoyens MM. L. T. Robitaille et Arthur Langlois, marchands, ont vu leur famille s'augmenter d'un héritier de plus, ces jours derniers. Le premier, d'un garçon, Joseph-Achille-Robert, le second, d'une fille, Irène-Blanche-Clémentine.

—Le chef de police, M. David Roberge, a averti toutes les personnes entrant en voiture dans la ville, par les chemins de Sainte-Anne de Sorel, de la Rivière Richelieu, ou par le chemin de ligne, chemin d'Yamaska, de se conformer aux règlements concernant les voitures, dites voitures à travail, qui, si elles ne sont pas munies de la plaque, leu- ront le chagrin de se voir traduire devant le recorder.

—Le terme régulier de la cour de circuit s'ouvrira le treize du courant sous la présidence de l'honorable juge Guimet.

La cour supérieure siégera aussi ce jour-là.

—Le "Napierville", échoué en face de Varennes, a été renfloué et mis en hivernage dans le port de Sorel.

—Ces jours derniers aux chantiers du gouvernement, à Saint-Joseph de Sorel, on a lancé un nouveau et puissant remorqueur.

C'est le constructeur, M. Napoléon Baudouin, qui a présidé à cette opération.

Ce remorqueur a cent pieds de longueur et vingt pieds de largeur et a superbe mine sur l'élément liquide.

Il est remplacé sur le chantier, par un dragueur que l'on a commencé à construire et dont la longueur sera de cent soixante pieds, et la largeur, de trente quatre.

Une fois construit ce dragueur sera utilisé pour des fins de creusage dans l'Ontario.

Un autre dragueur, ou plutôt cur-môle se construit aussi actuellement, à Saint-Joseph, lequel aura cent soixante pieds de longueur et trente-deux pieds de largeur.

Ce dernier est très avancé et il offre déjà un aspect fort imposant.

—On nous communique la liste suivante des élèves du Mont Saint-Bernard, qui, dans le cours du mois de novembre ont mérité d'être portés au tableau d'honneur.

5ème année.—Léopold Guevremont, Joseph Lacouture, Pierre Gervais.

6ème année.—George Lussier, Ars. Latraverse, Joseph Latraverse.

7ème année.—Alex. Lajoie, Herm. Morin, Napoléon Gréneau.

8ème année.—Jean-Baptiste Poirier, Omer Lachapelle, Henri Lallier.

9ème année.—Arthur Mandeville, Jean-Baptiste Berthiaume, Amédée Roy.

Préparatoire.—Oliv. Cardin, Eugène Gouin, Louis-E. Trempe.

English Class.—Edvard Dunleavy, George Cassidy.

Nos félicitations à ces jeunes messieurs.

—Le steamer "Poliki" est le dernier transatlantique qui ait passé devant la ville, en route pour Londres, chargé de ciment et d'acier.

C'est l'"Ethel", remorqueur de la Cie. Simpson-McNaughton, qui avait entrepris de le traîner à sa remorque, attendu que le capitaine du "Poliki" craignait d'entreprendre le voyage, vu que les bouées du St-Laurent avaient été enlevées.

Le "Poliki" avait à son bord les pilotes Brunet et Labrèche et c'est grâce à eux, ainsi qu'au capitaine Ch. Lavallée de l'"Ethel", s'il a pu être amené à Montréal à Sorel, et conduit de Sorel à Québec, sans le moindre accident, ce qui paraît hautement en faveur de leur habileté et leur fait grandement honneur.

—L'usage ordinaire du soda, pour soulager le indigestion d'estomac et l'acidité de l'estomac, répandu chez des milliers de gens, qui s'en servent presque chaque jour, est rempli de dangers, le soda ne donnant qu'un soulagement temporaire, et, à la fin, l'estomac devient de plus en plus malade.

Le soda agit comme irritant mécanique sur les parois de l'estomac et des intestins, il a causé la mort par inflammation ou perforation.

Le Dr Harlandson recommande comme remède le plus sûr et le plus efficace pour l'acidité de l'estomac (dyspepsie acide), l'usage quotidien, après les repas, d'une excellente préparation, vendue chez les pharmaciens, sous le nom de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Ces tablettes sont de grandes pastilles de 20 grains, agréables au goût et contenant les peptones naturelles et les éléments digestifs nécessaires à une bonne digestion, et dont manquent tous les estomacs faibles.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, prises régulièrement après les repas, digèrent promptement et parfaitement la nourriture avant qu'elle ait le temps de fermenter, de contenir et empoisonner le sang et le système nerveux.

Le Dr Worth déclare qu'il emploie et recommande les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, dans toutes les formes de dérangement d'estomac, il trouve en elles, un remède sûr, non seulement pour l'acidité de l'estomac, mais en produisant une prompte digestion des aliments, elles créent un bon appétit, font engraisser et renforcent l'action du cœur et celle du foie.

Elles ne sont pas un cathartique et ne contiennent pas de drogues violentes, mais elles n'existent que pour les maladies de l'estomac et les digestions fautes, et elles sont généralement reconnues comme le remède le plus recommandable pour toute maladie de l'estomac, excepté le cancer de l'estomac.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie jouissent, à l'heure qu'il est, d'une réputation et d'une popularité universelles, et elles sont vendues partout, chez les pharmaciens des Etats-Unis, du Canada et de la Grande-Bretagne.



GUERISSENT

LE MAL DE TÊTE

Le Mal de Tête et font disparaître tous les ma

Le banquet Laurier

L'hon. M. Tarte et M. Godfrøy Langlois assisteront ce soir au banquet Laurier à Ha-

Les Tailleurs-Couturiers

Cette Union est à organiser un grand banquet qui aura lieu le 5 janvier prochain dans

Les charpentiers-menuisiers

L'Union No 134 de la Fraternité des charpentiers-menuisiers a élu mardi soir les officiers suivants :

P. Brette, président ; N. Arcand, vice-président ; E. Berthiaume, secrétaire des archives ; G. Audet, secrétaire des finances ; M. Gullbault, trésorier ; E. Fréchette, secrétaire des finances adjoint ; F. Denis, secrétaire des archives adjoint ; J. Paquette, syndicat ; J. Arsenault, secrétaire-correspondant ; J. A. Durocher, A. Arcand et O. Simard, vérificateurs des comptes.

Délégés au Conseil des Métiers Fédérés : MM. Jos. Ainey, Edmond Berthiaume et F. Denis.

Comité de la presse : MM. J. Audet, Jos.

Alney, M. Duchesne et M. Roy.
Mardi prochain aura lieu une assemblée de
tous les charpentiers et menuisiers de Mont-
real, s'indiqués ou non. M. John Flett, or-
ganisateur en chef de la Fédération Améri-
caine du Travail pour le Canada et autres
prendront la parole.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars et un bonus de deux dollars par action sur le capital de cette institution ont été déclarés et seront payables à son bureau-chef à Montréal, le et après

MERCREDI LE 2 JANVIER PROCHAIN.

Les livres de transfert seront fermés du 15
au 31 décembre prochain, ces deux jours com-
pris.
Par ordre du Conseil de direction.
HY. BARBEAU.
Gérant.
Montréal, 30 novembre 1900. 293-1

Force Motrice...

... Au Meilleur Marché.

La "LACHINE RAPIDE" offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.

Des contrats seront pris pour n'importe quelle période, au choix du client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans, avec bénéfice de réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.

Courant journal pour
Éclairage de maison, éclairage de Magasin,
Annonce, Lampes à Arc, Ventilateurs, Ascen-
seurs.
Force motrices pour
Manufactures, Registres de ventes, Enmagasi-
nement à froid, etc.
Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui
sont mis à l'heure présente par le courant journal
par cette compagnie.

Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos mérites et notre service sont sans égaux.

Lachine Rapids
Hydraulic & Land Co.,
LIMITED.
38, CARRE VICTORIA.
12-129

**Pour vos Constructions
et Réparations !**

Ferronneries } Serrures, Poignées, Complets, et
tout ce qu'il faut pour la con-
struction. Les grand choix.

Peintures } Blanc, Fonce, Huiles, Vernis,
Candéar, et Angiels, Peintures
sèches et à l'huile. Les peintres
ont tout intérêt à deman-

Tapisseries

dermes prix avant d'acheter.

J'ai tout à fait nouveaux pour 1909. Les personnes qui déménagent trouveront un assortiment pour leur donner entière satisfaction.

Frs. MARTINEAU,
1381-1383 Ste-Catherine.

B. PARIZEAU
Bureau principal et clos : 512 Lagauchière, Tél. St.
Est 1054. Marchands : 799 - 1145 DE SULLY 2.
BOIS DE CHARPENTE
Clos : Canal Lachine, chemin No 3, rue Ottawa,
Tél. Marchands 1303. Côte St Louis au Mile
Est, rue St Laurent, Tél. March. 410. 1an

LAUCHLIN

FOUNTAIN
PEN

**FOUNTAIN
PEN**

The Best at Any Price

A Christmas Suggestion—A gift of never-ending usefulness

and a constant pleasant reminder of the giver.

Your choice of these popular styles, superior to the

\$3.00 STYLES

of other makes, for only

1 00

\$1.00

Try it a week. If not suited we buy it back, and offer you \$1.10. We are willing to take chances on you wanting to sell, we know pen values, you will when you own one of these.

Finest quality hard rubber holder, 1 1/4. Diamond Point Gold Pen, any desired flexibility in fine, medium or stub, and the only perfect ink feed.

One Pen Only to one address on this special offer, by mail, postpaid on receipt of \$1.00, registration fee, extra.

Ask your dealer to show you this pen. If he has not, write him, get it for you (do not let him substitute an imitation, on

which he can make more profit) send his name and your order to us, and receive free of charge one of our Safety Pocket Pen Holders.

Remember—There is no "just as good" as the Laughlin, insist on it, take no chances.

Address—

LAUGHLIN MFG. CO.

Laughlin Block.

DETROIT, • MICHIGAN.

